

Document de travail

Notes et analyses de l'ITCEQ

n°29- juin 2015

Efficacité du Système Educatif Tunisien : Analyses et Perspectives

Iyad Dhaoui



ITCEQ

Le présent rapport est la propriété de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ). Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'ITCEQ est considérée comme illicite et constitue une contrefaçon.

Les résultats, interprétations et conclusions émises dans cette publication sont celles de(s) auteur(s) et ne devraient pas être attribués à l'ITCEQ, à sa Direction ou aux autorités de tutelle.

Cette note est réalisée dans le cadre du programme d'activité de l'ITCEQ au sein de la Direction Centrale des Études Sociales.

L'auteur remercie Mr Habib Zitouna et les membres du comité de lecture de leurs assistantes et leurs conseils.

Résumé

Ce document de travail explore les caractéristiques du système éducatif tunisien. Ces caractéristiques concernent le financement global du système et les modes de fonctionnement dans les niveaux d'enseignement pré-primaire, primaire et secondaire. Elles concernent aussi les résultats dans les dimensions de scolarisation et des disparités des acquisitions des élèves.

Mots clés : Coût - Scolarisation - Efficacité interne - Efficacité externe.

Abstract

This working paper explores the characteristics of the Tunisian education system mainly related to the overall financing of the system and the operating procedures in pre-elementary, elementary and secondary education. They also concern disparities in the results at school attendance level and students acquisitions.

Keywords: Cost – School attendance - Internal efficiency - External efficiency.

Table des Matières

Introduction.....	1
I- L'effort de la Tunisie en matière d'éducation.....	1
1. Budget de l'éducation.....	1
2. Evolution des indicateurs globaux.....	5
2-1- Evolution des données globales de l'année préparatoire.....	5
2-2-Evolution des données globales du cycle primaire.....	6
2-3-Evolution des données globales du 2 ^{ème} cycle de l'EB et de l'ES.....	6
2-4-Evolution des indicateurs de l'utilisation des TIC.....	7
3. La transformation progressive du pays en une véritable société éducative.....	8
3-1-Evolution des effectifs des élèves.....	9
3-2-Evolution des taux nets de scolarisation par tranche d'âge.....	11
3-3-Evolutions des indicateurs retenus par les OMD.....	13
3-4-Evolution des taux nets de scolarisation par cycle d'enseignement.....	17
3-5-Evolution de l'espérance de vie scolaire.....	18
4. L'enseignement technique : maillon faible du système éducatif.....	20
5. La concrétisation du principe d'égalité absolue entre les deux sexes.....	21
II- Efficacité interne et qualité de l'éducation.....	23
1. Efficacité interne du système éducatif tunisien : les indicateurs de base.....	24
1-1-Efficacité interne du 1 ^{er} cycle de l'EB.....	24
1-2-Efficacité interne du 2 ^{ème} cycle de l'EB général et technique.....	26
1-3-Efficacité interne de l'ES.....	28

1-4-Le problème de redoublement et d'abandon.....	29
2. Autres indicateurs d'efficacité interne.....	31
2-1-Pourcentage des élèves inscrits dans des établissements pilotes.....	31
2-2-Taux de réussite au bac.....	33
2-3-Taux d'achèvement au secondaire.....	35
3. Indicateurs des conditions d'enseignement et d'encadrement.....	35
3-1-Evolution du ratio élève/établissement.....	36
3-2-Evolution de la moyenne élève/classe.....	37
3-3-Evolution du ratio élève/enseignant.....	38
3-4-Le développement de l'enseignement privé.....	40
III- Les principales faiblesses du système éducatif tunisien.....	41
1. La faiblesse des acquis des élèves.....	41
1-1-Les acquis des élèves tunisiens selon l'évaluation PISA.....	41
1-2-Les acquis des élèves tunisiens selon l'évaluation TIMSS.....	42
2. La prédominance de l'aspect quantitatif dans les programmes scolaires.....	44
3. Le manque de professionnalisme.....	44
4. L'absence d'une culture d'évaluation.....	45
IV- De nouvelles exigences pour l'école tunisienne.....	45
Conclusion.....	48
Bibliographie.....	49
Annexes	51

Liste des Graphiques

Graph 1 : Dépenses totales de l'éducation (en MDT et en % du budget de l'Etat).....	2
Graph 2 : Dépenses publiques en éducation en % de PIB (moyenne 2006-2012).....	3
Graph 3 : Coût de l'élève par cycle d'enseignement (en DT).....	4
Graph 4 : Evolution de dépense moyenne par élève et par capita.....	4
Graph 5 : Evolution des indicateurs globaux de l'année préparatoire.....	5
Graph 6 : Taux de couverture en internet par gouvernorat en 2013 (en %).....	8
Graph 7 : Evolution des effectifs des élèves inscrits de 1984 à 2014.....	9
Graph 8 : Evolution des flux de naissance et de l'ISF.....	10
Graph 9 : Pyramide de la population tunisienne en 2014 (en milliers).....	10
Graph 10 : Répartition des enfants non scolarisés par région en 2011.....	14
Graph 11 : Poursuite des études au cycle primaire (en % de cohorte).....	15
Graph 12 : Taux d'achèvement de la 5 ^{ème} année primaire (en % de cohorte).....	16
Graph 13 : Taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans selon les régions.....	17
Graph 14 : Evolution des taux brut de scolarisation au primaire et au secondaire (en %)....	18
Graph 15 : Evolution de l'espérance de vie scolaire par cycle d'enseignement (en année)..	19
Graph 16 : Comparaison internationale de la durée de scolarisation en 2012.....	20
Graph 17 : Taux de flux des élèves des élèves du 1 ^{er} cycle de l'EB (en %).....	25
Graph 18 : Taux de flux des élèves dans le deuxième cycle de l'EB général et tech. (en %)...	27
Graph 19 : Taux de flux des élèves dans l'enseignement secondaire (en %).....	29
Graph 20 : Effectif et pourcentage des élèves inscrits dans les collèges/lycées pilotes.....	32
Graph 21 : Nombre et pourcentage des admis au Baccalauréat.....	33
Graph 22 : Nombre des admis au Baccalauréat par filières (en milliers).....	34
Graph 23 : Evolution de la part des candidats au bac de la filière Lettres (en %)	34
Graph 24 : Evolution du ratio élève/ établissement.....	36
Graph 25 : Evolution de la moyenne élève/ classe par cycle d'enseignement (en %).....	37
Graph 26 : Evolution de la moyenne élève/ enseignant par cycle d'enseignement (en %)...	39
Graph 27 : Résultat des élèves tunisiens selon les évaluations PISA 2012.....	42
Graph 28 : Résultat des élèves tunisiens selon les évaluations TIMSS.....	43

Liste des Tableaux

Tab 1 : Evolution de données globales du cycle primaire.....	6
Tab 2 : Evolution des données globales du 2 ^{ème} cycle de l'EB et de l'ES.....	7
Tab 3 : Evolution du nombre des élèves par ordinateur.....	7
Tab 4 : Taux net de scolarisation selon la tranche d'âge (%).....	11
Tab 5 : Evolution des locaux d'enseignement et d'équipement de l'ens. Technique.....	21
Tab 6 : Evolution de l'IPS pour les enfants de l'année préparatoire.....	22
Tab 7 : Evolution de l'IPS pour les élèves du 1 ^{er} cycle de l'EB.....	22
Tab 8 : Evolution de l'IPS pour les élèves du 2 ^{ème} cycle de l'EB technique.....	22
Tab 9 : Evolution de l'IPS pour les élèves du 2 ^{ème} cycle de l'EB général et de l'ES.....	23
Tab 10 : Evolution des indicateurs d'efficacité interne pour le 1 ^{er} cycle de l'EB.....	24
Tab 11 : Evolution des indicateurs d'efficacité interne pour le 2 ^{ème} cycle EB gén. Et tech. ..	26
Tab 12 : Evolution des indicateurs d'efficacité interne pour l'ES.....	28
Tab 13 : Evolution des taux d'achèvement du cycle secondaire.....	35
Tab 14 : Evolution des données globales du cycle primaire privé.....	40

Introduction

En Tunisie, l'éducation est une priorité absolue et l'enseignement est obligatoire de six à seize ans. L'enseignement est un droit fondamental garanti à tous les tunisiens ; c'est aussi un devoir qu'assume conjointement les individus et la collectivité. Depuis l'indépendance, le système éducatif tunisien a montré de grands progrès eu regard des autres pays comparables en fonction d'indications statistiques. Cependant, ce système reste néanmoins confronté à de nombreux défis.

Ce document a pour but de détecter et de réunir et d'interpréter une batterie d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer le système éducatif et servant comme guide de pilotage. Un ensemble d'indicateurs pertinents est alors donné et sera présenté suivant l'appartenance de chaque indicateur à l'un des volets suivants :

- Les coûts
- La scolarisation
- L'efficacité

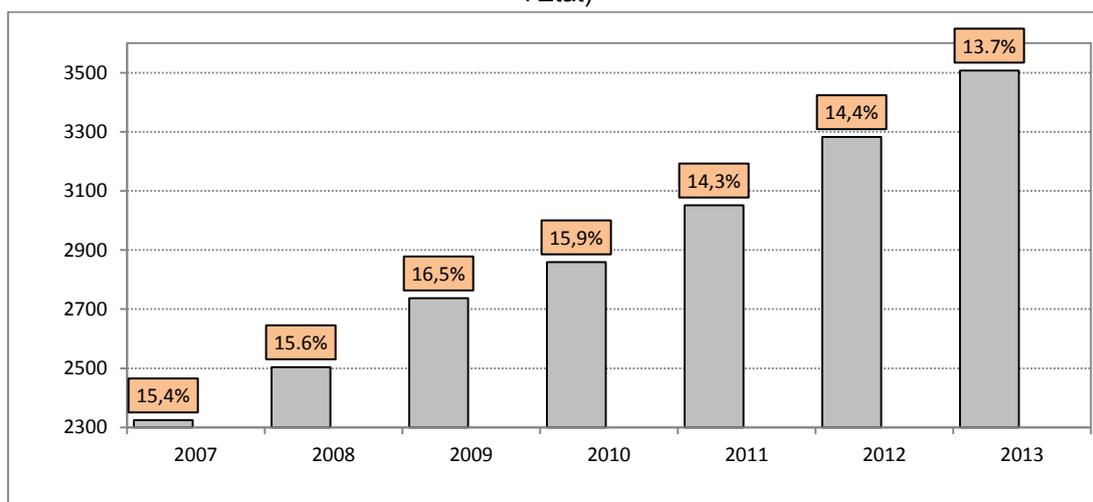
Ainsi, ce document met en évidence les principales évolutions et propose des comparaisons internationales. Une insertion de la composante régionale examine les disparités de certains indicateurs. Le document explore les efforts engagés ainsi que les progrès restant à accomplir. Il propose ainsi quelques recommandations pouvant servir comme outil de décision.

I. L'effort de la Tunisie en matière d'éducation

1-Budget de l'éducation

La Tunisie ne cesse de consacrer une part importante de son budget au secteur de l'éducation comme le montre le graphique ci-dessous. En effet, l'éducation est une priorité absolue. La collectivité nationale consacre 4.5% de son PIB en 2013 à la formation des élèves. Le budget du Ministère de l'Education est en accroissement continu, il est de 3507.3MD en 2013, soit une augmentation de 6.85% par rapport à l'année précédente. En 2007, ce budget était de l'ordre 2325MDT.

Graphique 1: Dépenses totales de l'éducation (en MDT et en pourcentage du budget de l'Etat)



Source : Ministère de l'Education et calculs de l'auteur.

Ainsi, en termes absolus, le budget de l'éducation a augmenté. Cependant, relativement au budget de l'Etat, on enregistre une baisse qui passe de 15.9% en 2010 à 13.7% en 2013. Parmi les raisons qui expliquent cette baisse, on peut citer celle relative à une augmentation plus accrue du budget sécuritaire qui augmente annuellement de 14%¹ contre 7% pour celui dédié à l'enseignement.

Les dépenses budgétaires de fonctionnement (Titre I) et investissement (Titre II) consacrées à l'enseignement de base et à l'enseignement secondaire représentent 13.7% du budget de l'Etat. Les dépenses de fonctionnement représentent la part la plus importante du budget du Ministère de l'Education soit 93.7% en 2013 (la part des dépenses de fonctionnement du 2^{ème} cycle de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire est de 61.5% et les dépenses pour le 1^{er} cycle sont de 33.9%). L'augmentation des dépenses de fonctionnement est tributaire de l'augmentation du personnel enseignant d'une part et de la croissance générale des salaires dans la fonction publique.

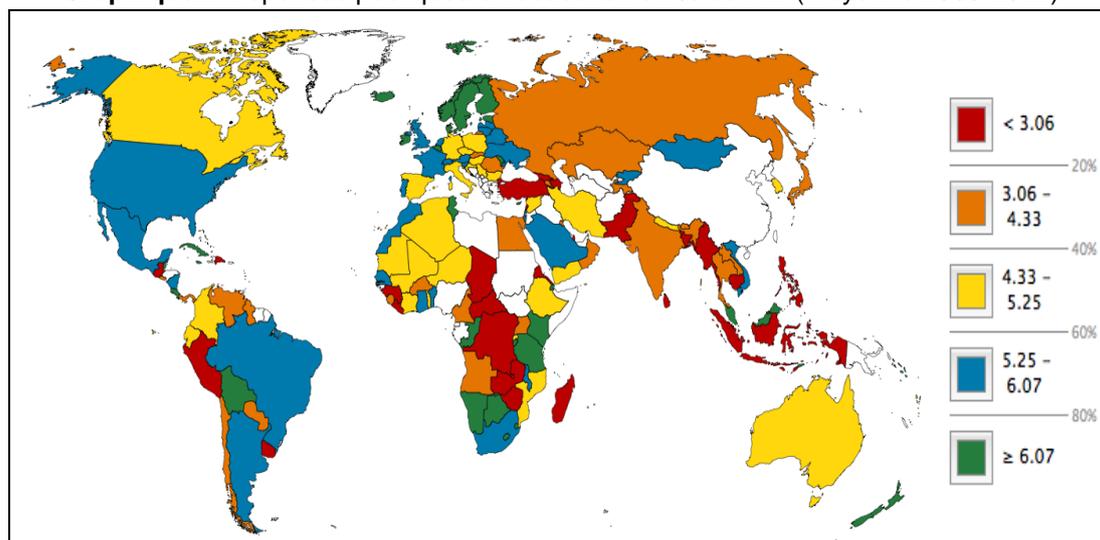
Malgré l'effort continu déployé ces dernières années en matière d'investissement, la part des dépenses d'investissement ne représente que 6.3% des dépenses totales de l'éducation (la part des dépenses

¹ Selon le projet financier de 2014, les ministères de l'Intérieur et celui de la Défense se verront octroyer près de 3969 MDT, soit le double de ce qu'elle était en 2010.

d'investissement du 2^{ème} cycle de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire est de 70.6% et les dépenses pour le 1^{er} cycle sont de 21.8%).

La Tunisie se situe parmi les pays qui accordent la part la plus importante de leurs ressources budgétaire au secteur de l'éducation. Cela lui a valu de se distinguer dans sa sphère géoculturelle, au niveau continental, et même au-delà, sur le plan international.

Graphique2: Dépenses publiques en éducation en % de PIB (moyenne 2006-2012)



Source : http://www.statistiques-mondiales.com/depenses_education

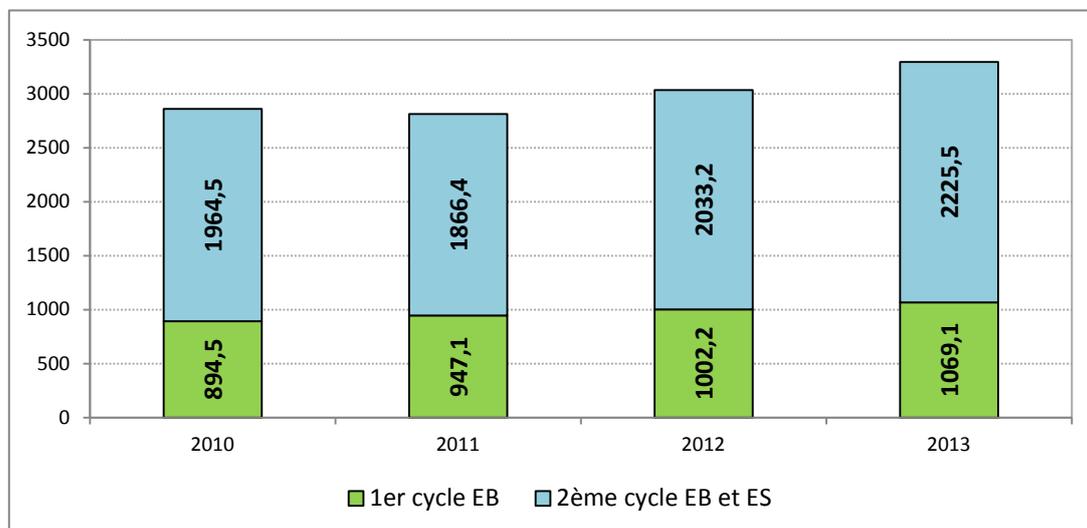
Pour le cycle primaire, le coût de l'élève passe de 894.5DT en 2010 à 1069.1DT en 2013, soit une augmentation de 16.3%. Le coût de l'élève pour le deuxième cycle de l'enseignement de base et enseignement secondaire enregistre un accroissement de l'ordre de 11.72% en passant de 1964.5 à près de 2225.5DT pendant la même période.

En ce qui concerne l'indicateur dépense moyenne par élève² (tous cycles confondus), il est passé de 957.7DT pendant l'année scolaire 2005/2006 à près de 1960DT dinars en 2013/2014. Ainsi, le coût de l'élève enregistre une amélioration continue. En effet, ce coût est passé de 2895DT en 2010 à 3295Dt en 2013, soit une augmentation de l'ordre de 12% au bout de 3 ans.

² Cet indicateur présente les dépenses publiques directes des établissements d'enseignement en fonction des effectifs d'élèves rapportés en équivalent temps plein. Les aides publiques destinées à financer les frais de substance des élèves, en dehors des établissements d'enseignement, sont exclus de cet indicateur.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu de l'évolution du coût de l'élève par cycle d'enseignement :

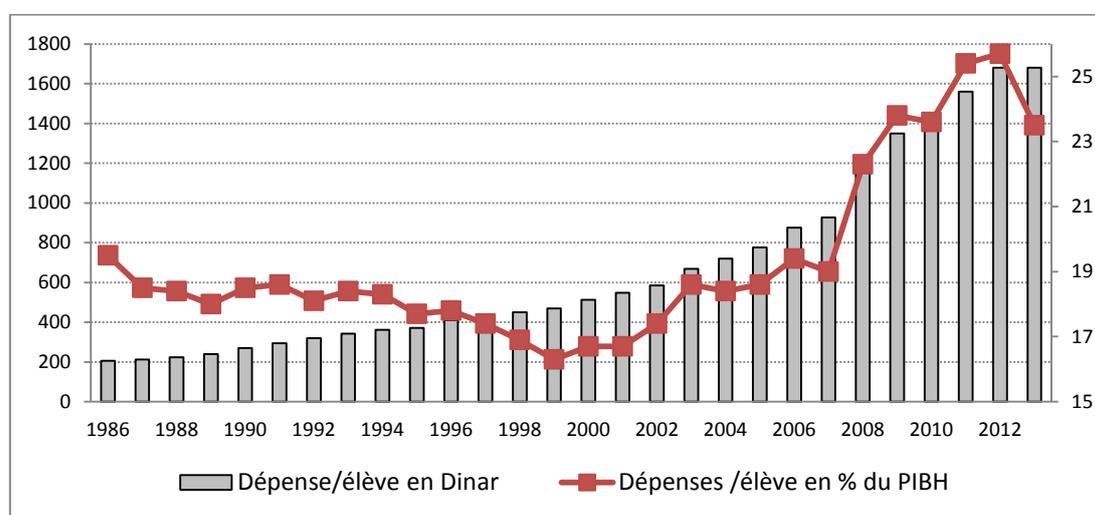
Graphique3: Coût de l'élève par cycle d'enseignement (en DT)



Source: Compilation de l'auteur à partir des données du Ministère de l'Education.

Cependant, il faut tenir compte de l'effet de l'inflation et celui de la démographie. En effet, l'inflation s'est accrue, entre 2010 et 2013, de 16% et l'effectif des élèves a baissé de 1.9%. Si on ajuste le coût de ces deux effets, le coût par élève, tous cycle confondu, serait passé, en 2013, de 3295 DT à 2791.4 DT. Il subit ainsi une baisse et non une hausse. Il est plus indiqué dans ce cadre d'utiliser l'indicateur de dépense moyenne par élève et par capita.

Graphique4: Evolution de dépenses moyennes par élève et par capita



Source : Ministère de l'éducation, ITCEQ et calculs de l'auteur.

L'indicateur dépenses moyenne par élève montre bien l'effort consenti par l'Etat. En effet, cette dépense a passé de 205.9 DT en 1986 à 926.8DT en 2008 et à 1681 DT en 2013.

Cette dépense est l'équivalent du cinquième du revenu par tête entre 1986 et 2007 (en moyenne, cette dépense était de l'ordre de 18.05% du revenu par tête) et l'équivalent d'un quart entre 2008 et 2013 (en moyenne, cette dépense était de l'ordre de 24.05% du revenu par tête). A chaque période, cette dépense est demeurée stable, ce qui signifie que le revenu par tête et la dépense par élève évoluent à la même cadence.

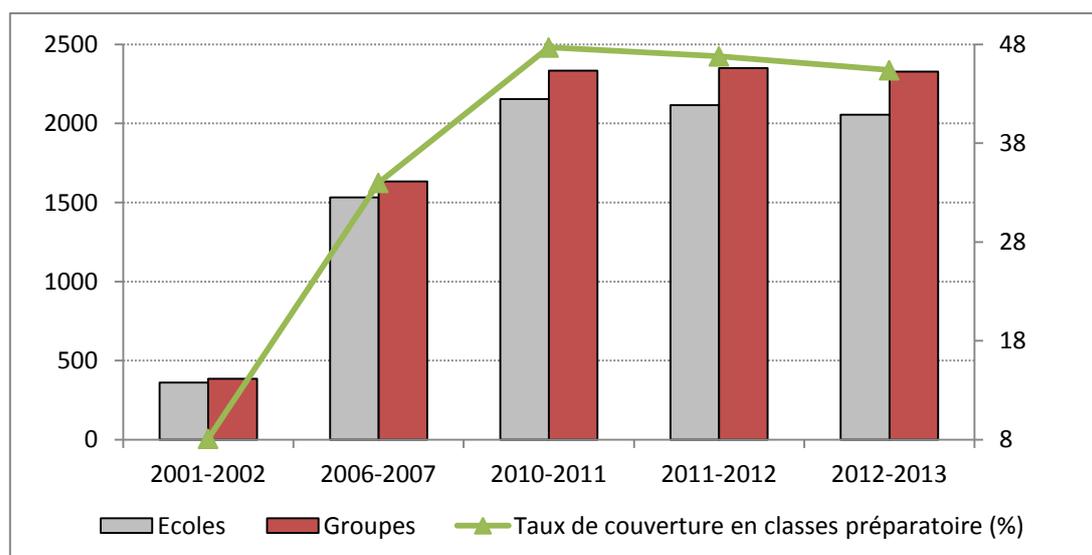
En ce qui concerne les résultats du système éducatif tunisien, il est essentiel de noter qu'on peut les juger en eux-mêmes sans tenir compte de ce que coûte leur production. Cependant, la référence au coût est essentielle puisqu'il est souhaitable de produire le maximum de résultats en utilisant le minimum de ressource (optique d'efficacité).

2-Evolution des indicateurs globaux

2-1-Evolution des données globales de l'année préparatoire

Depuis son démarrage en 2001/2002, l'année préparatoire vise à permettre à tous les enfants, garçons et filles, d'accéder à une éducation préscolaire.

Graphique5 : Evolution des indicateurs globaux de l'année préparatoire



Source: Compilation de l'auteur à partir des données du Ministère de l'Education.

En 2012/2013, le nombre des établissements abritant des classes préparatoires atteint 2055 écoles soit un taux de couverture de 45.4% contre 362 écoles et un taux de couverture de 8.1 en 2001/2002.

Cependant, on remarque qu'à partir de l'année scolaire 2010/2011 le taux de couverture en classes préparatoires commence à diminuer et ce à cause de l'épuisement des salles non utilisées au sein des écoles primaires et qui ont été consacrées aux élèves de l'année préparatoire, la baisse des naissances et l'importance des écoles à sections dans les zones rurales.

2-2- Evolution de données globales du cycle primaire

Les données globales relatives au cycle primaire ont augmenté d'une façon remarquable. Le nombre des écoles est passé de 3214 école en 1985 à près de 4523 écoles pendant l'année scolaire 2012/2013. En effet, le nombre d'écoles a connu une augmentation de l'ordre de 200 écoles chaque année, et ce jusqu'à l'année scolaire 2008/2009.

Mais, à partir de 2009, l'évolution de ce nombre a décéléré et s'est accru de l'ordre d'une à 3 école d'une année à l'autre. Ce résultat est corrélé avec l'évolution de la démographie. De même, le nombre des locaux-classes et des classes-élèves ont connu un surcroît pour devenir, successivement, 26201 et 46534 pendant l'année 2012/2013.

Tableau1 : Evolution des données globales du cycle primaire

	Nombre d'école	Locaux-classes	Classes-élèves
1984/1985	3214	18694	37705
1989/1990	3774	23529	44911
1994/1995	4286	26371	47008
1999/2000	4456	27510	47476
2004/2005	4494	28085	76770
2008/2009	4513	26129	45374
2009/2010	4517	25841	45677
2010/2011	4518	25883	45471
2011/2012	4523	26022	46320
2012/2013	4523	26201	46534

Source : Ministère de l'Education, « *Statistiques scolaires 2013* ».

2-3-Evolution des données globales du 2^{ème} cycle EB et de l'ES

Le nombre total des établissements scolaires pour le deuxième cycle d'enseignement de base et l'enseignement secondaire a connu une

augmentation de l'ordre, environ, de 200 établissements en passant d'une année scolaire à l'autre.

Cependant, à partir de l'année 2008/2009, ce nombre est toujours en croissance mais avec un rythme moins rapide (environ entre 10 et 15 établissements nouveaux chaque année). Ce constat est expliqué encore une fois par l'effet de la démographie.

Tableau2 : Evolution des données globales du 2^{ème} cycle de l'EB et de l'ES

	Nombre d'établissements			Total	Nombre de classe-élèves
	Cycle préparatoire général seulement	ES seulement	Mixte		
1984/1985	-	-	-	357	9607
1989/1990	-	-	-	546	13841
1994/1995	389	74	249	712	18830
1999/2000	616	253	116	985	27569
2004/2005	665	388	138	1191	33811
2008/2009	742	470	113	1325	36245
2009/2010	757	493	100	1350	36109
2010/2011	767	511	88	1366	36005
2011/2012	774	521	82	1377	35961
2012/2013	772	524	90	1386	35709

Source : Ministère de l'Education, « *Statistiques scolaires 2013* ».

Le nombre des collèges est passé de 389 au cours de l'année scolaire 1994/1995 à 772 établissements pendant l'année scolaire 2012/2013. Aussi, le nombre de lycées s'est accéléré, en passant de 74 à 524 établissements pendant la même période.

2-4-Evolution des indicateurs de l'utilisation des TIC

Le tableau ci-dessous indique une amélioration du nombre des élèves par ordinateur au niveau de tous les cycles d'enseignement :

Tableau3 : Evolution du nombre des élèves par ordinateur

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
1 ^{er} cycle EB	34	29	26	23
2 ^{ème} cycle EB	49	37	28	23
ES	33	26	20	19

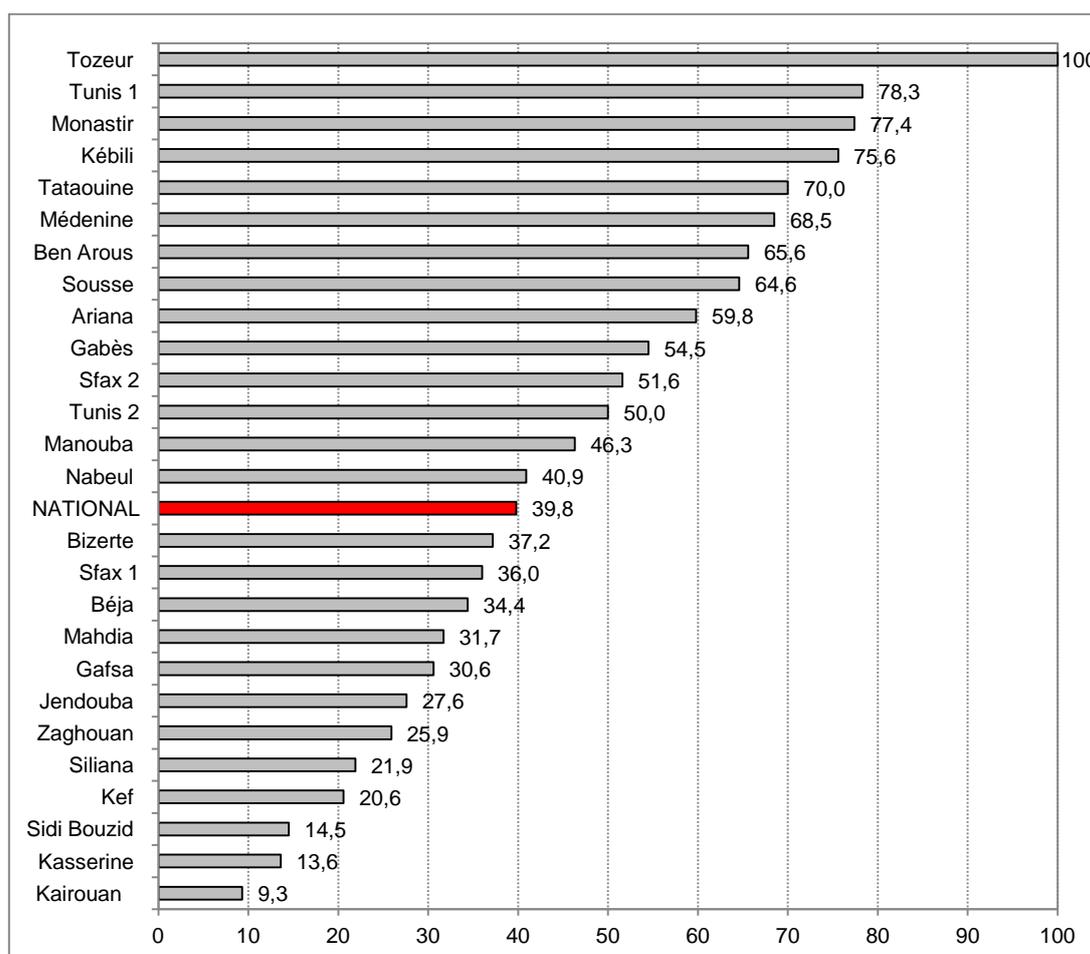
Source : Ministère de l'Education, « *Indicateurs de performance du système éducatif 2014* ».

Malgré cette performance, le nombre des élèves par ordinateur reste élevé. Ceci a un impact négatif sur un accès facile à des technologies de

l'information et des communications (TIC) qui sont nécessaire pour accroître le savoir. Dans les pays développés, le nombre n'excède pas 2.5 élèves par ordinateur.

Au plan régional, le graphique ci-dessous donne un aperçu sur l'évolution du nombre des écoles desservies par Internet en pourcentage du nombre total des écoles en 2013.

Graphique6 : Taux de couverture en internet par gouvernorat en 2013 (en %)



Source : Compilation de l'auteur à partir des données du Ministère de l'Education.

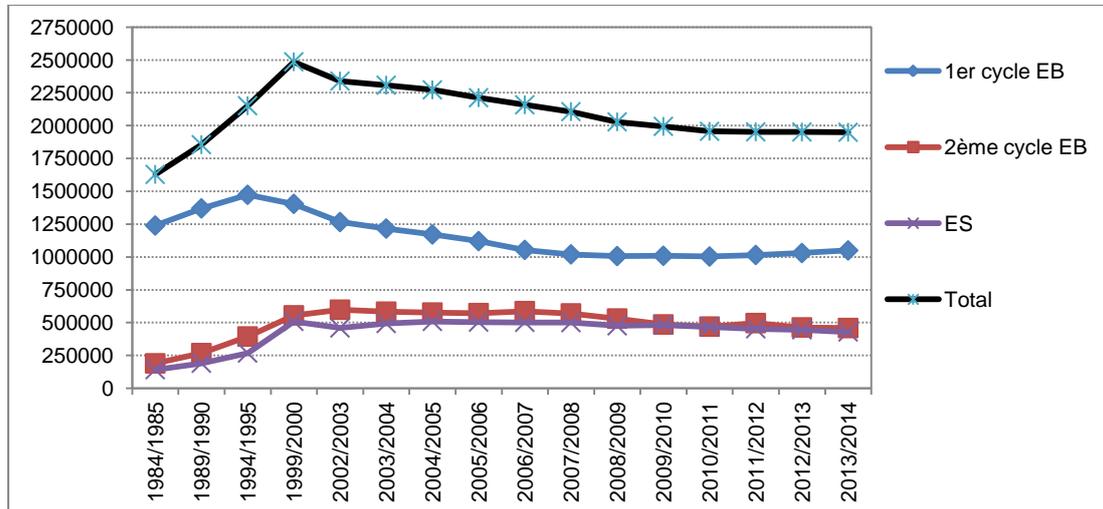
Le taux de couverture en Internet fait apparaître une grande disparité entre les régions. En effet, on enregistre des valeurs très élevées à Tozeur (100%), Tunis (78.3%), Monastir (77.4%), Kébili (75.6%), etc. ; et des valeurs très faibles à Kairouan (9.3%), Kasserine (13.6%), Sidi Bouzid (14.5%), Kef (20.6%), Siliana (21.9%), etc.

3- La transformation progressive du pays en une véritable société éducative

3-1-Evolution des effectifs des élèves

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des effectifs des élèves inscrits de 1984 à 2014 dans les différents cycles d'enseignement :

Graphique7 : Evolution des effectifs des élèves inscrits de 1984 à 2014

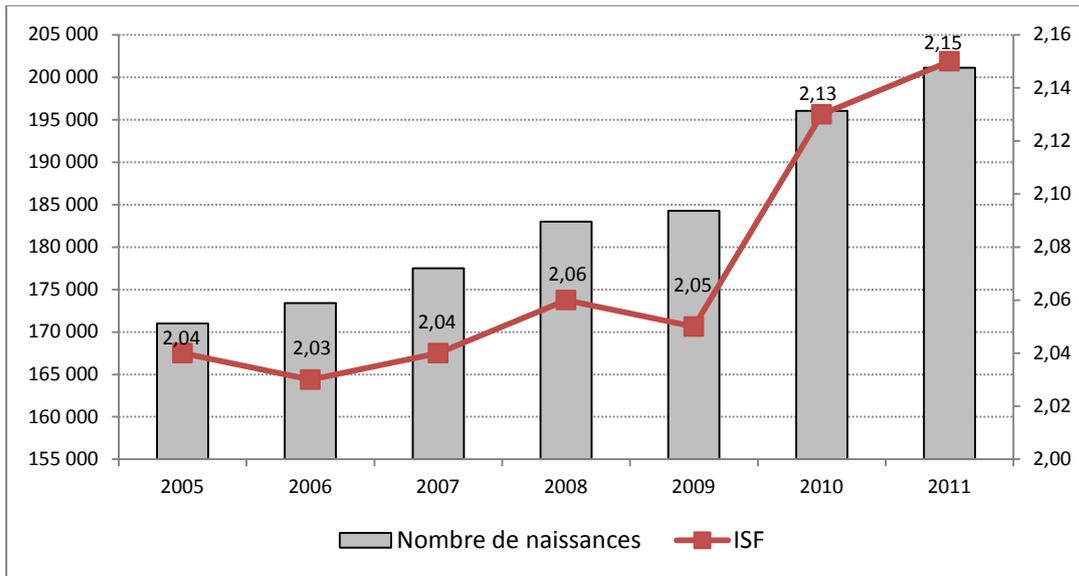


Source: Compilation de l'auteur à partir des données de l'UIS.

Pour le premier cycle de l'enseignement de base, l'effectif des élèves enregistre une légère augmentation pendant les dernières années. Au contraire, le deuxième cycle d'enseignement de base et le cycle secondaire enregistrent une diminution. Le nombre total des élèves est soldé par une diminution continue. En effet, le nombre d'élèves inscrits en premier cycle de l'enseignement de base général est passé de 1265462 élèves en 2002/2003 à 1006488 en 2009/2010. En 2013/2014, ce nombre augmente et atteint 1049177. Pour l'éducation secondaire, les effectifs ont augmenté jusqu'à 2005 mais sont actuellement en baisse. Le nombre était de 508790 en 2004/2005. En 2013/2014, ce nombre est de 428905, dont 58.6% sont des filles.

Cette évolution des effectifs des élèves est inhérente d'une part à l'évolution normale de la démographie, et d'autre part à l'amélioration des rendements internes de l'éducation. En ce qui concerne l'impact de la démographie sur l'évolution du nombre des élèves, il faut observer les flux de naissances qui seront six années plus tard scolarisables. L'évolution de ces flux est décrite dans le graphique ci-dessous :

Graphique8: Evolution des flux de naissances et de l'ISF

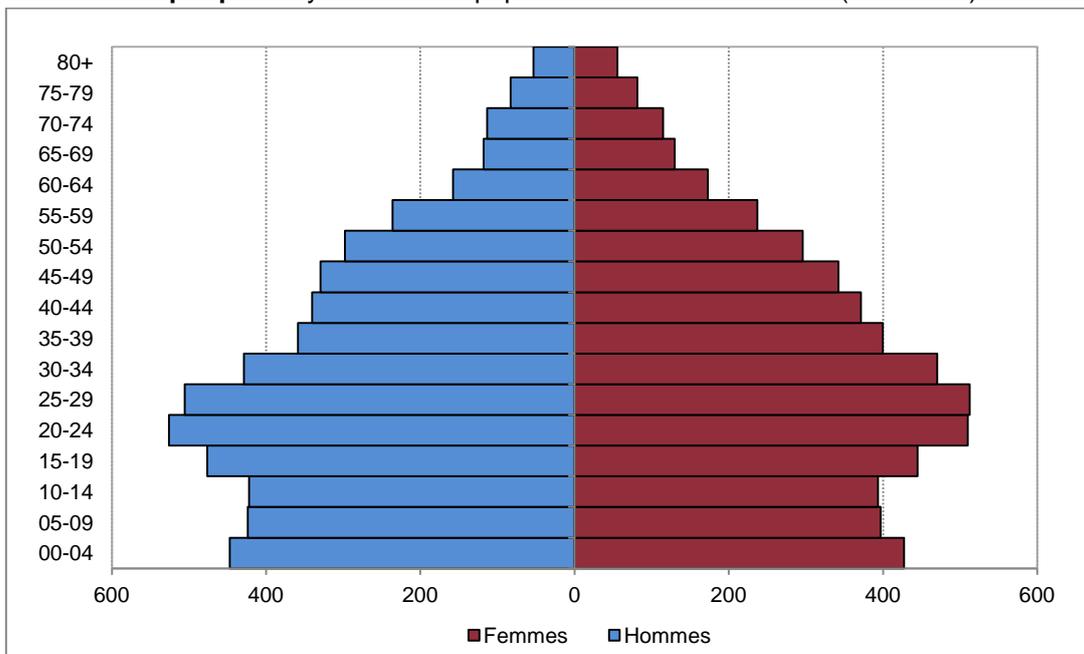


Source : Institut National de la Statistique.

Le nombre des naissances est passé de 170999 en 2005 à 201120 en 2011. Au cours de la même période l'indice synthétique de la fécondité est passé de 2.04 à 2.15.

Par ailleurs, l'examen des pyramides d'âge justifie aussi cette tendance comme le montre le graphique ci-dessous :

Graphique9: Pyramide de la population tunisienne en 2014 (en milliers)



Source: Compilation de l'auteur à partir des données de l'INS.

La structure par âge de la population tunisienne restera marquée par une réduction du poids des jeunes de moins de 15 ans et un accroissement de la population des 60 ans et plus, qui verra son poids doubler entre 2014 et 2020. L'accroissement de la population portera essentiellement sur la population active.

Un constat important s'agit de la tranche 00-04 qui s'élargit plus que celle 5-9 ans. Ceci est confirmé depuis 2010 par une hausse de l'ISF qui passe en 2014 à 2.4 enfants/femme, ce qui augure d'une hausse des naissances confirmée par la pyramide.

Aussi, le taux de natalité brut, qui est le nombre de naissances enregistrées au cours d'une année par 1000 habitants³, est passé de 32.99% en 1984, à 17.1% en 2000 et à 19.2% en 2013.

Ces évolutions de la structure par âge de la population et du taux de natalité est de nature à engendrer de nouveaux défis et de nouvelles priorités dans les domaines sanitaires et socio-économiques. Parallèlement, ces évolutions ont des conséquences importantes sur tous les secteurs vitaux (santé, couverture sociale, retraite, formation, cohésion sociale, emploi, éducation, etc.).

3-2-Evolution des taux nets de scolarisation par tranche d'âge

En ce qui concerne l'éducation, l'évolution de l'effectif des élèves a permis d'améliorer les taux de scolarisation pour différents tranches d'âges comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau4 : Taux net de scolarisation selon la tranche d'âge (%)

	2001/2002	2006/2007	2010/2011	2011/2012	2012/2013
6 ans	98.9	99.1	99.3	99.4	99.4
6-11 ans	97.3	97.3	98.3	99	99
12-18 ans	73.7	76.1	78.8	81.1	80.1

Source : Ministère de l'Education, « *Statistiques scolaires 2013* ».

³ Quand on soustrait le taux de mortalité brut du taux de natalité brut on obtient le taux d'augmentation naturel de la population. Pour obtenir le taux de croissance total de la population, il faut tenir compte de la balance migratoire.

Le taux de fréquentation des crèches par les enfants de 3 à 5 ans est actuellement de 17.3%. Par ailleurs, la proportion des enfants scolarisés à l'année préparatoire demeure relativement faible par rapport aux autres niveaux de scolarisation, avec un nombre d'élève inscrits en 2011 égal à 80.1%. Mais ce taux était seulement 16% en 2000 enregistrant ainsi un accroissement de 5.34 points par an.

Les mesures prises par l'Etat pour assurer la gratuité effective des études et l'application de l'obligation scolaire de 6-16 ans ont permis à la Tunisie de réaliser des taux de scolarisation très satisfaisants, désormais proches de 100%, pour les enfants de 6 ans. En effet, pour cette tranche d'âge (correspondant à l'enseignement de base), les taux de scolarisation sont passés de 90.1 % en 2001/2002 à 93.2% en 2012/2013.

Pour la tranche d'âge 6-11 ans qui correspond à la scolarité dans le cycle primaire, le taux de scolarisation avoisine depuis quelques années les 98%, aussi bien pour les filles que pour les garçons, et atteint même 99% en 2012/2013.

Le taux de scolarisation des individus âgés de 12-18 ans (qui donne la mesure des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement de base et du secondaire) a enregistré une nette amélioration suite aux différentes actions engagées en vue d'aider les jeunes à poursuivre leur scolarité. Ce taux a augmenté de 6.4 point de pourcentage entre 2001/2002 et 2012/2013 pour atteindre 80.1% avec une scolarité plus élevée pour les filles.

Au niveau régional, les régions enregistrant des taux nets de scolarisation de la tranche d'âge 6-11 ans inférieurs à la moyenne nationale (98.3%) sont au nombre de 14 et se sont toujours les régions appartenant à la carte des régions prioritaires⁴ sauf Sousse et Nabeul⁵. Le taux de scolarisation de la tranche d'âge 12-18 ans est de 78.8% au niveau national. Ce taux fait montrer des disparités très significatives entre les régions mais aussi entre les

⁴ Les zones d'éducation prioritaire est une innovation pédagogique adoptée par le Ministère de l'Education à partir de la rentrée 2000/2001. Elle consiste essentiellement à fournir aux zones ou régions retenues des ressources humaines et matérielles supplémentaires permettant une mise à niveau des établissements scolaires.

⁵ Sousse et Nabeul sont connues par leurs attractivités économiques.

deux sexes. En effet, se sont les mêmes régions qui enregistrent toujours les taux les plus faibles à savoir, Kairouan (66.5%), Kasserine (66.8%), Sidi Bouzid (70.6%), Mahdia (71.7%), Siliana (74.9%) et Jendouba (77.6%) en plus des deux régions de Sfax (78.3%) et de Nabeul (76.8%). De plus, l'écart entre les deux extrêmes dépasse les 20 points pour 3 régions: Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid.

3-3-Evolution des indicateurs retenus par les OMD

L'objectif du Millénaire de Développement (OMD) relatif à l'éducation intitulé "Assurer l'éducation primaire pour tous" veut que jusqu'à 2015, les pays donnent à tous les enfants, garçons et filles, les moyens de terminer un cycle complet d'études primaires.

A ce propos, la Tunisie a engagé des résultats remarquables en ce qui concerne la scolarisation des enfants. Aussi, le pays a engagé des efforts d'éducation et de formation continue pour adultes qui ont permis de faire reculer les taux d'analphabétisme et de créer un environnement favorable à l'éducation tout au long de la vie.

Trois indicateurs cibles sont choisis par l'OMD : le taux net de scolarisation, le taux de survivance à la cinquième année et enfin le taux d'alphabétisation de la tranche 15-24 pour les deux sexes.

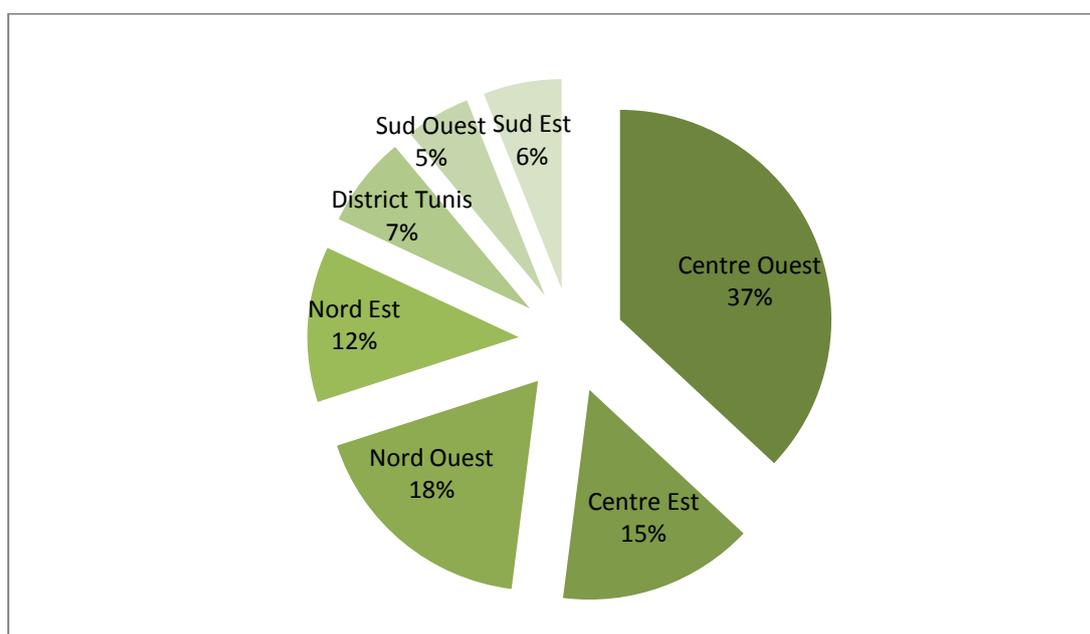
Les progrès réalisés par la Tunisie en matière d'accès à l'éducation primaire est considérable. En effet, le taux net de solarisation dans ce niveau, qui correspondant en Tunisie à la tranche d'âge 6-11 ans, est passé de 87.4% en 1990 à 99% pour l'année scolaire 2012-2013. Seulement 10400 enfants sont en dehors de l'école sur un total de 1040000 enfants scolarisables.

Les progrès réalisables concernent simultanément les garçons et les filles et ont été néanmoins accélérés pour ces dernières. Les taux net de scolarisation étaient plus faible en 1990 (84.5% pour les filles contre 89.3% pour les garçons). En 2012-2013, ces taux sont légèrement supérieurs à ceux des garçons (99.2% contre 98.9).

Au niveau régional, des disparités sont encore observées. En 2011, les taux net de scolarisation pour les 6-11 ans ont varié entre 99.5% au gouvernorat de Tunis et 92.4% au gouvernorat de Kasserine, avec une moyenne nationale de 98.3%. Cet écart observé à l'âge d'entrée à l'école primaire s'élargit au cours de la période de scolarisation.

Le graphique ci-dessous montre la répartition des enfants non scolarisés par région en 2011 :

Graphique10 : Répartition des enfants non scolarisés par régions en 2011



Source : Ministère de l'éducation.

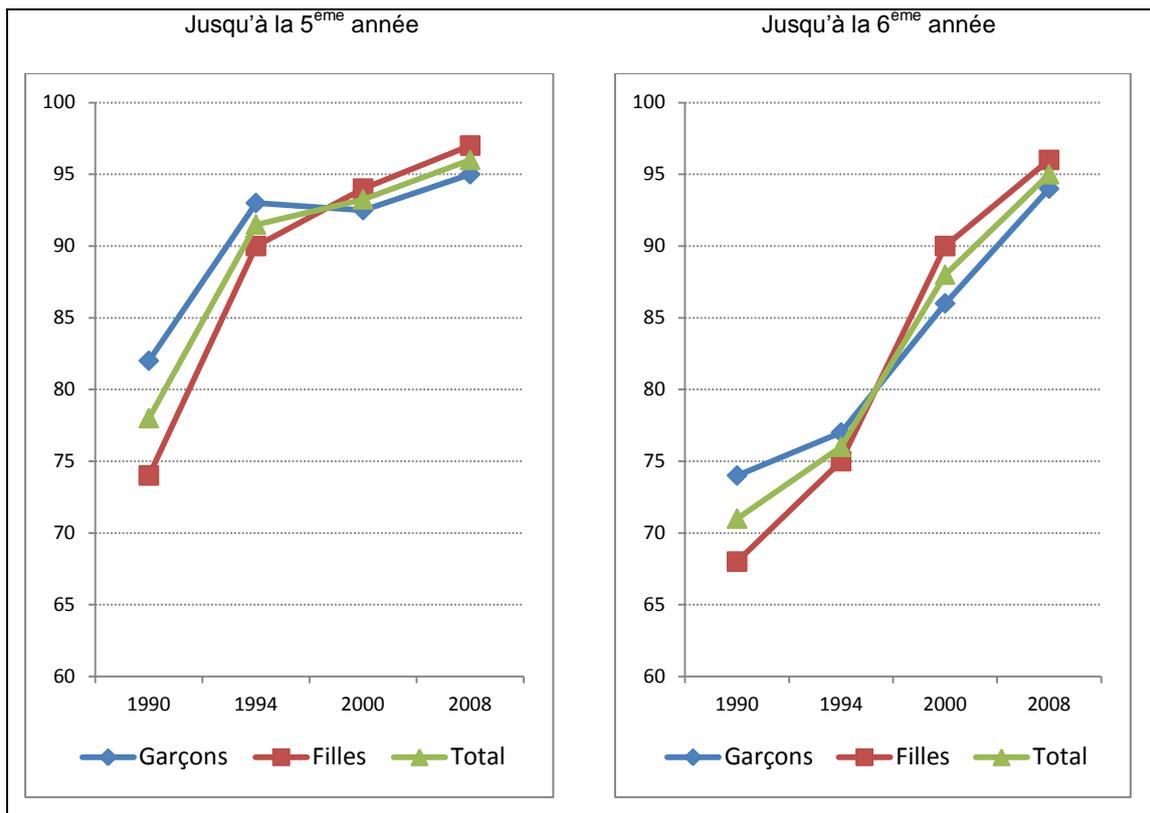
Les régions du Centre Ouest et du Nord Ouest ont les parts des enfants non scolarisés les plus élevées, qui sont successivement 37% et 18%. Généralement, les enfants non scolarisés et en âge de l'être habitent dans des zones rurales. Ils sont estimés en 2011 autour d'une vingtaine de milliers.

Quant au taux d'achèvement de la scolarité primaire, la Tunisie a réalisé des progrès mais également des lacunes sont encore observées. Pour examiner cette évolution, deux indicateurs complémentaires seront envisagés :

l'achèvement de la 5^{ème} année d'étude, et l'achèvement de la 6^{ème} année, année finale de ce cycle d'enseignement.⁶

Le graphique ci-après montre l'évolution de l'achèvement de la 5^{ème} et de la 6^{ème} année d'étude entre 1990 et 2008, pour les garçons, les filles et l'ensemble des élèves au primaire :

Graphique11 : Poursuite des études au cycle primaire (en % de cohorte)



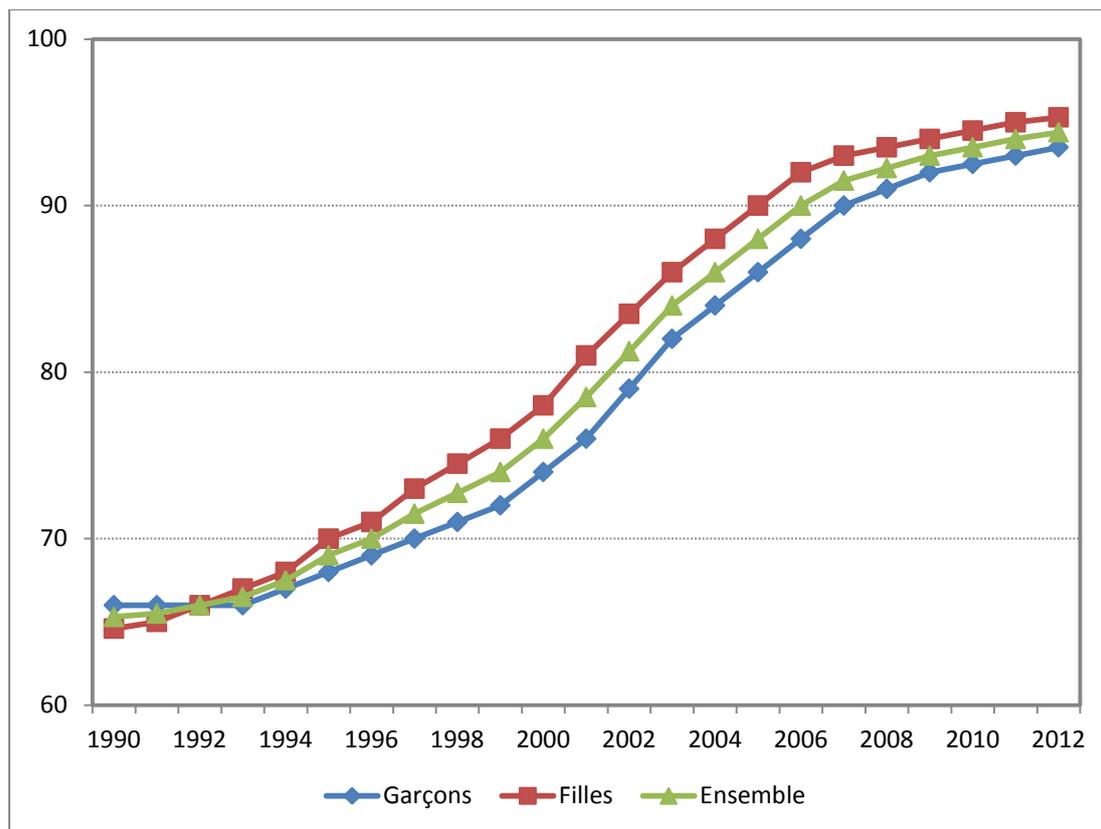
Source : Banque mondiale-base de données (Tunisie).

La Tunisie a amélioré des taux de poursuite des études au cycle primaire. Les taux pour les filles sont légèrement supérieurs à ceux des garçons à partir de 1998. Ce constat concerne aussi bien l'achèvement de la 5^{ème} année que celui de la 6^{ème} année.

Selon les statistiques du Ministère de l'Education, le taux d'achèvement de la 5^{ème} année primaire est passé de 65,3% en 1990 à 94,4 % en 2012 comme le montre le graphique ci-dessous :

⁶ Les tendances d'évolution entre les données de la Banque mondiale et celles du Ministère de l'éducation sont identiques. Mais, des écarts peuvent être observés entre les données de ces sources.

Graphique12 : Taux d'achèvement de la 5^{ème} année primaire (en % de cohorte)



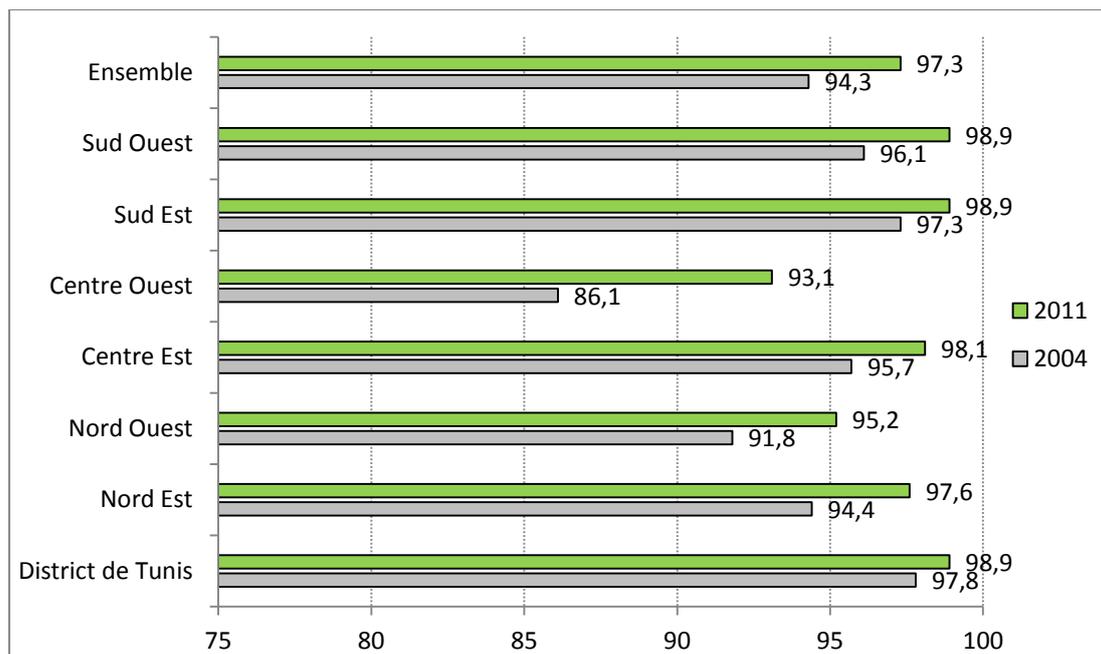
Source : Ministère de l'éducation, DGEPSI.

Les garçons et filles ont échangé leurs positions autour de cette moyenne. En effet, le taux pour les filles devient légèrement supérieur à celui des garçons. La 6^e année voit encore certains élèves décrocher et ne pas achever cette étape finale du cycle primaire. Le taux d'achèvement observé a évolué de 78,3% en 2000-2001 à 91,5% en 2012-2013.

En 2004, le nombre de jeunes analphabètes âgés de 15 à 24 ans se situait à 117 mille, soit le double du niveau enregistré en 2011. La réduction de moitié du nombre de jeunes analphabètes se traduit par une augmentation de 3 points du taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 24 ans entre 2004 et 2011 qui passe de 94.3% à 97.3%.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de ce taux au niveau national et régional entre 2004 et 2011.

Graphique13 : Taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans selon les régions



Source : OMD Tunisie, Rapport national de suivi 2013.

Malgré l'amélioration des taux de scolarisation de la tranche d'âge 15-24 ans, des disparités régionales sont constatées. En 2011, les régions de Centre Ouest et de Nord Ouest ont des taux, successivement 93.1% et 95.2%, inférieurs à la moyenne nationale (97.3%).

3-4-Evolution des taux nets de scolarisation par cycle d'enseignement

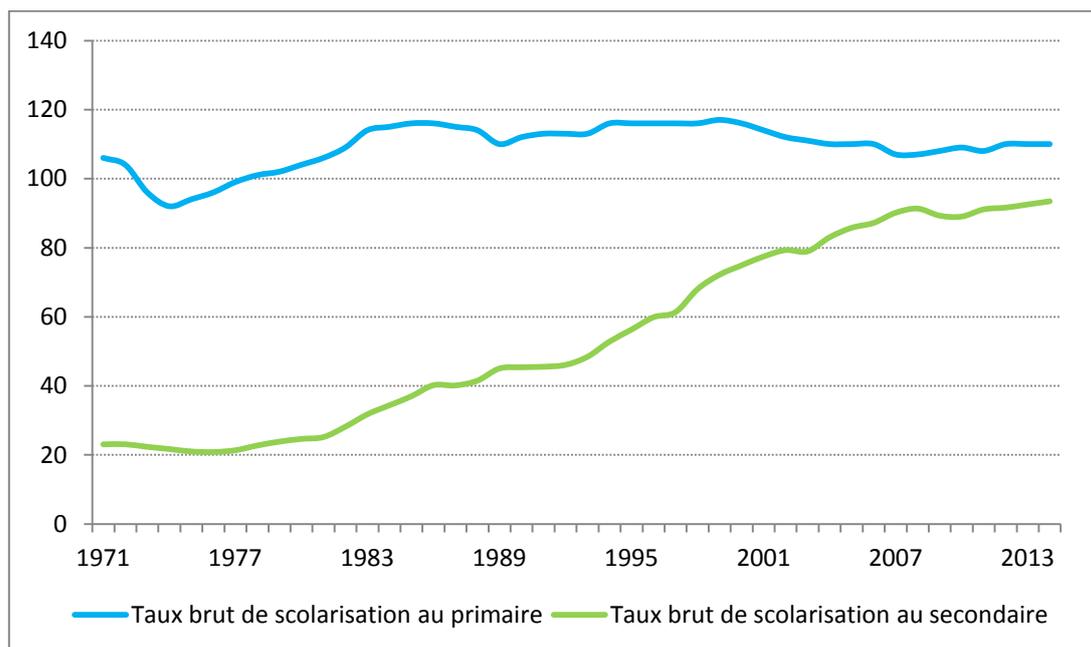
Le taux brut de scolarisation⁷ est un indicateur général du niveau de fréquentation de l'enseignement primaire et secondaire. Il constitue dans le même temps, une mesure indirecte du nombre de places disponibles dans les établissements scolaires, et de leur utilisation. Cet indicateur est révélateur car il utilise à la fois les flux d'inscription des élèves au numérateur et la tranche de la population concernée au dénominateur.

⁷ Le taux brut de scolarisation est défini, pour une année donnée, comme le ratio entre : le total des effectifs d'élèves inscrits dans un degré spécifique d'enseignement primaire ou secondaire, quel que soit leur âge, et le total de la population ayant le droit et l'âge légal d'entrée à l'école au même degré d'enseignement. Ce taux peut être supérieur à 100 % à cause des redoublements redoublants. La formule mesurant le TBS est donnée par:

$$TBS_h^t = (S_h^t / P_{h,a}^t) * 100$$

Avec, TBS_h^t est le taux de scolarisation au niveau d'éducation h dans l'année scolaire t ; S_h^t mesure la population scolarisée au niveau d'éducation h dans l'année scolaire t et $P_{h,a}^t$ indique la population du groupe d'âge a qui correspond officiellement au niveau d'éducation h dans l'année scolaire t.

Graphique14: Evolution des taux brut de scolarisation au primaire et au secondaire (en%)



Source : Banque mondiale-base de données (Tunisie)

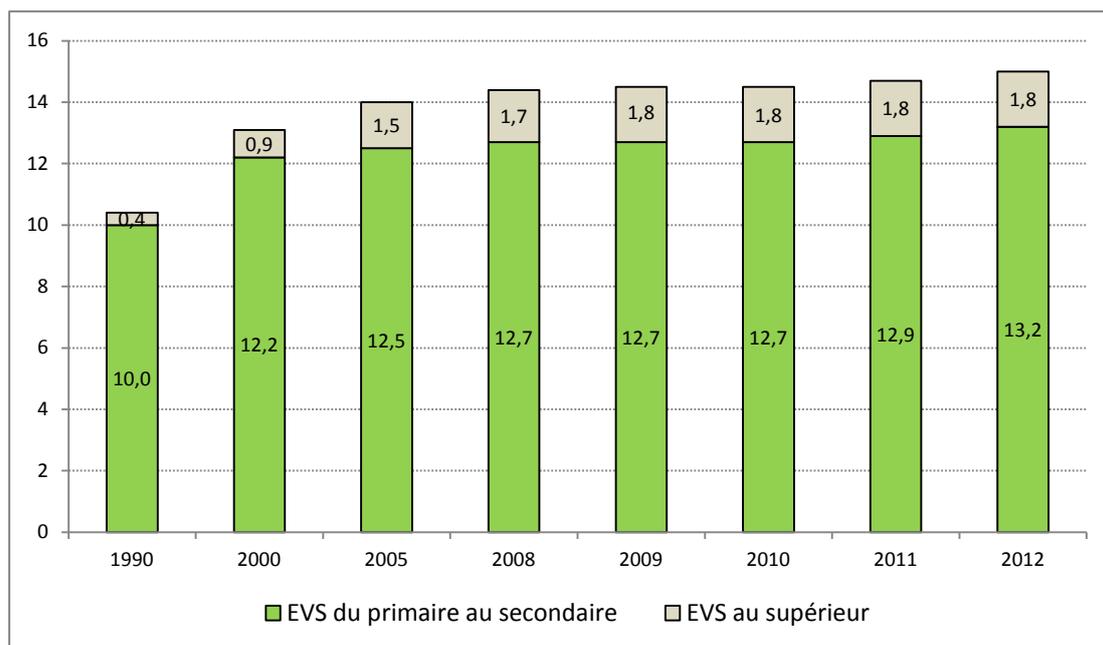
Sur la période 1971-2014, on enregistre une moyenne annuelle de taux brut de solarisation au primaire de l'ordre de 109.29%. C'est en 1999 qu'on enregistre le plus haut niveau (117%) et c'est en 1964 qu'on enregistre le plus bas niveau (92%).

Au niveau de l'enseignement secondaire, le taux brut de scolarisation est marqué par une moyenne annuelle du TBS de 54.53%. C'est en 2014 qu'on enregistre le plus haut niveau (93.42%) et c'est en 1976 qu'on enregistre le plus bas niveau (20.87%).

3-5-Evolution de l'espérance de vie scolaire

L'espérance de vie scolaire (EVS) est un indicateur synthétique de l'accès à l'éducation. Cet indicateur additionne les niveaux primaire, secondaire et tertiaire. Il s'agit nombre probable d'années qu'un enfant est appelé à passer dans le système scolaire et universitaire, y compris les années de redoublement.

Graphique15: Evolution de l'espérance de vie scolaire par cycle d'enseignement (en année)



Source: Unesco, Barro et Lee et Knoema.

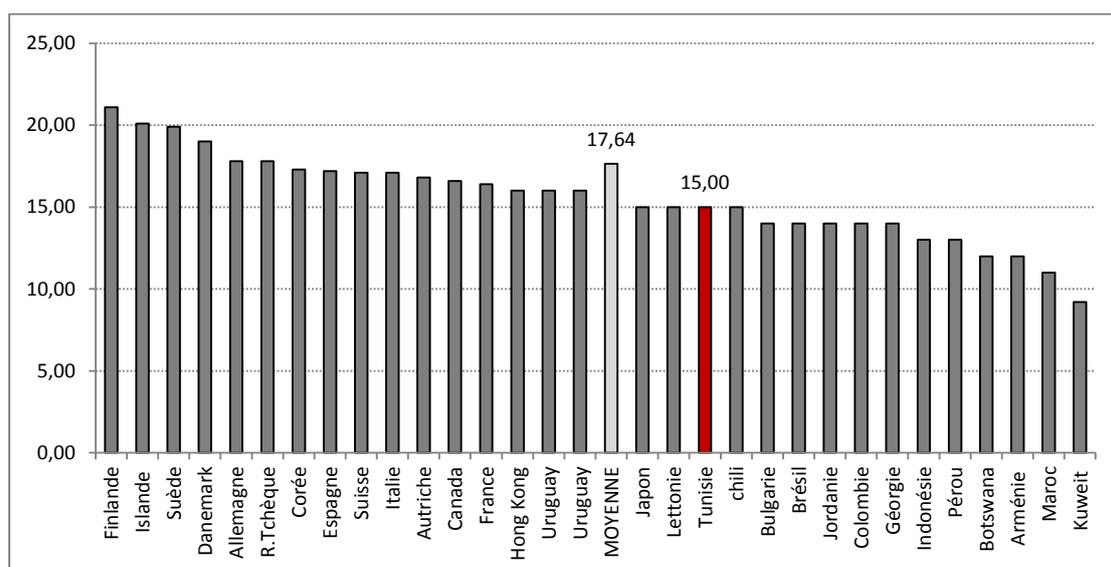
Du primaire au secondaire, l'indicateur de l'espérance de vie scolaire a connu une augmentation de 3.2 année entre 1990 et 2012 en passant de 10 à 13.2 années.

Au niveau du cycle tertiaire, on enregistre une augmentation continue de la durée de scolarisation qui passe de 0.4 en 1990 à 1.5 en 2005 et à 1.8 en 2012. Ainsi, du primaire au supérieur, l'amélioration de l'EVS est de 4.6 années entre 1990 et 2012.

Il faut noter que la durée de scolarisation d'un élève dépend, d'une part du type d'études entreprises (générales, technologiques ou professionnelles) ; d'autre part, de la rapidité de son parcours scolaire. Ce dernier facteur a joué un rôle dans le tassement de la durée totale de scolarisation. Les parcours durent moins longtemps lorsque les élèves redoublent moins.

Au niveau international, la comparaison ci-dessous de la durée de scolarisation du primaire au supérieur est constituée de 32 pays dont la Tunisie.

Graphique16: Comparaison internationale de la durée de scolarisation en 2012



Source : Elaboration de l'auteur à partir des données de l'Unesco, Barro et Lee et Knoema.

Dans cet échantillon de pays, la Tunisie occupe une position intermédiaire avec un score de 15 ans, pas loin de la moyenne qui s'établi à 17.64. Les pays leaders sont la Finlande (21.10), l'Islande (20.10), la Suède (19.90) et le Danemark (19).

On notera que l'indicateur de l'espérance de vie scolaire a une évolution assez lente.⁸

4-L'enseignement technique : maillon faible du système éducatif

Le nombre d'élèves inscrits en deuxième cycle de l'enseignement de base technique ne représente que 3% des inscrits dans ce cycle. Le rapport d'évaluation du programme d'appui à l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et l'employabilité des diplômés (PEFESE)⁹ a indiqué que la proportion d'élèves de la 7^{ème} année ayant rejoint l'enseignement technique est de 6.1%, 4.5%, 5.8% et 4.4% successivement en 2009, 2010, 2011 et 2012. Ces pourcentages restent en dessous des

⁸ Entre 1991 à 2004, l'EVS a progressé de 1,6 année pour l'ensemble du monde, comme pour l'Afrique subsaharienne. Selon certaines études, pour rattraper les pays développés (dans l'hypothèse où celui-ci cesserait d'augmenter cet indicateur), il faudrait 65 ans à l'Afrique subsaharienne si celle-ci continue à développer son système éducatif au même rythme.

⁹ Ce programme est doté d'une enveloppe de 65 millions d'euros et vise à soutenir l'effort du gouvernement tunisien à mettre en œuvre les réformes du système éducatif.

objectifs fixés dans le cadre du dit programme (10% en 2011 et 15% en 2012).

Tableau5 : Evolution des locaux d'enseignement et d'équipement de l'enseignement technique

	Salles d'enseignement général	Salles d'informatique	Salles de techniques	Salles spécialisées	Ateliers
2008/2009	255	73	74	61	406
2009/2010	361	102	141	149	712
2010/2011	329	104	160	130	721
2011/2012	360	107	174	140	792
2012/2013	365	109	175	140	777

Source : Ministère de l'Education, « Indicateurs de performance du système éducatif 2014 ».

Les locaux d'enseignement technique n'enregistrent pas des progrès remarquables comparativement aux autres cycles. En 2013, on compte uniquement 109 salles d'informatique et 140 salles spécialisées. Ceci est attribué essentiellement au faible nombre d'élèves inscrits dans ce programme.

L'enseignement technique en Tunisie est ainsi décevant à plusieurs niveaux. La majorité des élèves recourent à cette alternative en désespoir de cause. En effet, l'acheminement vers l'enseignement technique est assimilé aux élèves en échec scolaire puisque les élèves orientés vers l'enseignement technique sont surtout les redoublants et les expulsés de la 7^{ème} année et la 8^{ème} année de l'enseignement de base général.

Dans de nombreux pays développés (Allemagne, Finlande, etc.), l'enseignement technique est une partie intégrante de l'éducation et est considéré comme un pilier de l'économie favorisant la compétitivité des entreprises.

5-La concrétisation du principe d'égalité absolue entre les deux sexes

En Tunisie, l'école est devenue la voie royale pour la promotion sociale. Dans tous les cycles d'enseignement, la parité filles/garçons est une réalité. L'égalité entre les deux sexes a eu un impact considérable sur la vie sociale et familiale et sur le niveau culturel de la population.

Tableau6 : Evolution de l'indice de parité entre les sexes (IPS) pour les enfants de l'année préparatoire

	2001-2002	2006-2007	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Garçons	3971	15564	21738	22284	23218
Filles	3691	14346	20322	20650	22133
Total	7667	29910	42060	42934	45351
IPS	0.93	0.92	0.93	0.93	0.95

Source : Ministère de l'Education, « *Indicateurs de performance du système éducatif 2014* ».

Le nombre des enfants inscrits dans les classes préparatoires a connu un accroissement important passant de 7667 élèves en 2001/2002 à 45351 en 2012/2013 dont 48.8% sont des filles. L'indice de parité entre les sexes, défini par le rapport entre le nombre des filles et celui des garçons inscrits dans l'année préparatoire, montre l'existence d'une égalité entre les sexes puisqu'il est très proche de 1.

Tableau7 : Evolution de l'IPS pour les élèves du 1^{er} cycle de l'EB

	98/99	01/02	06/07	10/11	11/12	12/13
Garçons	754076	688672	550497	520884	527117	534674
Filles	678820	626164	502919	482133	487719	494885
Total	1432896	1314836	1053416	1003017	1014836	1029559
IPS	0.90	0.90	0.91	0.93	0.93	0.92

Source : Ministère de l'éducation et calculs de l'auteur.

Pour l'enseignement primaire, l'indice de parité entre les sexes a connu une augmentation significative. A partir de l'année scolaire 1998/1999, cet indice est devenu supérieur à 0.90.

Tableau8 : Evolution de l'IPS pour les élèves du 2^{ème} cycle de l'EB technique

	84/85	89/90	94/95	99/00	01/05	06/07	10/11	11/12	12/1
Garçons	36361	16939	9963	10893	10235	10401	10085	11792	10219
Filles	21858	10337	5972	6868	5733	5537	6726	3037	2645
Total	58219	27276	15935	17761	15968	15938	16811	14829	12864
IPS	0.60	0.61	0.59	0.63	0.56	0.53	0.28	0.26	0.26

Source : Ministère de l'éducation et calculs de l'auteur.

Généralement, l'enseignement technique concerne plutôt les garçons que les filles. C'est ainsi que l'indice de parité entre les sexes dans ce type

d'enseignement est très faible et décroissant : Il a été presque divisé en deux en passant de 0.56 pendant l'année scolaire 2004/2005 à 0.26 en 2012/2013.

En ce qui concerne le cycle secondaire, l'indice de parité est en croissance continue et à partir de l'année scolaire 1999/2000 un certain déséquilibre en faveur des filles commence à apparaître (l'indice devient supérieur à 1).

Tableau9 : Evolution de l'IPS pour les élèves du 2^{ème} cycle de l'EB général et de l'enseignement secondaire

	84/85	89/90	94/95	99/00	97/98	01/ 02	06/ 07	10/11	11/12	12/13
Garçons	195497	251281	342167	443917	414963	497945	511128	433814	428109	418498
Filles	135746	206533	320055	464331	418409	529867	577688	502584	494349	490102
Total	331243	457814	662222	908248	833372	1027812	1088816	936398	922458	908600
IPS	0.69	0.82	0.93	1.04	1.00	1.06	1.13	1.16	1.15	1.17

Source : Ministère de l'éducation et calculs de l'auteur.

L'égalité et l'équité entre les élèves ne se mesure pas uniquement par l'indice de parité entre les sexes. En effet, il existe d'autres indicateurs dont celui relatif à la distance moyenne parcourue par les élèves du primaire. A ce propos, et à l'échelle nationale, 27.2% des élèves parcourent une distance entre 1 et 3 km et 12.3% parcourent une distance supérieure à 3 km pour arriver à leur école.

Au niveau régional, plus de 20% des élèves des régions de Siliana (32%), Kairouan (26.5%), Béja (26.2%), Kasserine (25.7%), Sidi Bouzid (25.3%), Kef (22.3%), Jendouba (21.7%) et Sfax 1 (20.6%) traversent une distance supérieure à 3 km pour arriver à leur école.

II. Efficacité interne et qualité de l'éducation

Les performances d'un système éducatif ne se mesurent pas seulement au nombre d'enfants scolarisés et à la part du PIB ou du budget de l'Etat

consacré au secteur de l'éducation. Ces performances sont mesurées plutôt au rapport entre le nombre de ceux qui accèdent à l'école et le nombre de ceux qui en sortent avec succès. Pour être plus exigeant, on dira « qui en sortent avec succès, avec des acquis de qualité ».

1-Efficacité interne du système éducatif tunisien : les indicateurs de base

1-1-Efficacité interne du 1^{er} cycle de l'EB

Tableau10 : Evolution des indicateurs d'efficacité interne pour le 1^{er} cycle de l'EB

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Taux de promotion par année d'étude (en %)	90.0	91.6	92.2	92.6	91.7	91.5
Taux de redoublement (en %)	8.3	6.8	6.5	6.1	7.3	7.5
Taux d'abandon (en %)	1.7	1.6	1.3	1.3	1.0	1.0

Source : Ministère de l'Education.

Le premier cycle de l'enseignement de base est caractérisé par des taux de promotion élevés avoisinant les 90% pour tous les niveaux. Le taux le plus élevé est au niveau de la première année (93.3%). Par ailleurs, 90.8% des élèves arrivent à achever leur 1^{er} cycle de base en 2011/2012 contre 86% en 2006/2007, et il est clair que les filles arrivent mieux que les garçons à achever leur cycle primaire.¹⁰ Aussi, 96.7% des élèves atteignent la 5^{ème} année primaire avec une valeur pour les filles supérieure à celle des garçons.¹¹

Quant au taux de redoublement dans le cycle primaire, on constate qu'en 2011/2012 il a augmenté de 1.4 points par rapport à l'année 2009/2010 en passant de 6.1% à 7.5%. La 1^{ère} année a connu une hausse remarquable de son taux de redoublement durant les dernières années.

En effet, le taux est passé de 1.6% en 2006/2007 puis 2.6% en 2009/2010 à 6.5% en 2011/2012. Cette hausse est expliquée par le changement du système d'évaluation appliqué dans ce cycle¹². Les taux de redoublement les

¹⁰ Il s'agit de l'indicateur mesurant le taux d'achèvement du 1^{er} cycle EB (%).

¹¹ Il s'agit de l'indicateur mesurant le taux de survie en 5^{ème} année de 1^{er} cycle EB (%).

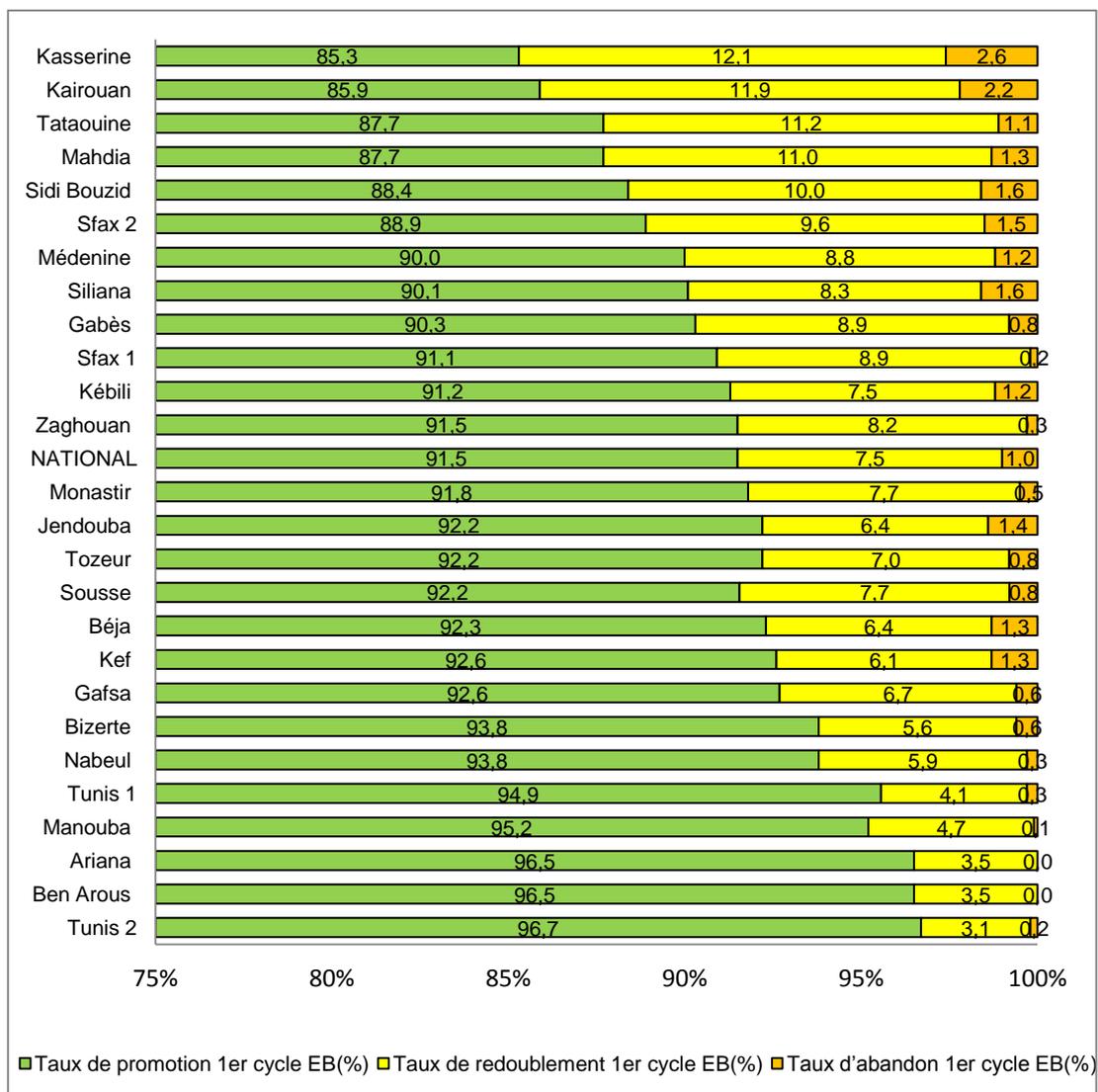
¹² Ce nouveau système d'évaluation est entré en vigueur pendant la rentrée scolaire 2010/2011 au niveau de la première et deuxième année.

plus élevés sont enregistrés au niveau de la 3^{ème} (8.7%), 4^{ème} (9.6%) et 6^{ème} (57.7%) année.

L'abandon forme un problème préoccupant notamment lorsqu'il a lieu dès les toutes premières années de l'enseignement. Confère au Annexe 4, les taux d'abandon les plus élevés concernent toujours le niveau de la 6^{ème} année primaire (2.6% en 2011/2012). Les autres niveaux, à l'exception de la 5^{ème} année, ont connu une diminution des taux d'abandon.

Au niveau régional, le graphique indique très clairement le retard accusé par la plupart des régions de l'intérieur quant aux taux de flux dans le cycle primaire (%) :

Graphique17 : Taux de flux des élèves des élèves du 1^{er} cycle de l'EB (%)



Source : Ministère de l'Education, « Indicateurs de performance du système éducatif 2014 ».

Les taux de promotion dans le 1^{er} cycle de l'enseignement de base oscillent entre 96.7% à Tunis 2 et 85.3% à Kasserine. La moyenne nationale est de 91.5%.

Les gouvernorats de l'intérieur, Kasserine (12.1%), Kairouan (11.9%) et Tataouine (11.2%) connaissent les taux de redoublement les plus élevés contrairement aux régions du nord (tels que Tunis 2 (3.1%), Ariana (3.5%) et Ben Arous (3.5%) qui dégagent les taux les plus faibles.

Les gouvernorats de Kairouan (2.6%), Kasserine (2.2%), Sidi Bouzid (1.6%), et de Siliana (1.6%) enregistrent les taux d'abandon les plus élevés au cycle primaire contre une moyenne nationale de 1%. Ces régions sont connues par leur spécificité rurale et l'existence d'un plus grand nombre des écoles à section¹³ et des écoles à priorité éducative¹⁴.

Il est aussi important de rappeler que les régions qui enregistrent les taux d'abandon les plus élevés ont un retard en matière de scolarisation préscolaire et disposent de la moyenne la plus faible en ce qui concerne l'ancienneté des enseignants.

1-2-Efficacité interne du 2^{ème} cycle de l'EB général et technique

Tableau11 : Evolution des indicateurs d'efficacité interne pour le 2^{ème} cycle de l'EB général et technique

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Taux de promotion par année d'étude (en %)	71.2	71.3	73.2	75.8	74.6	73.4
Taux de redoublement (en %)	18.3	17.2	16.6	14.8	17.4	17.3
Taux d'abandon (en %)	10.5	11.4	10.2	9.4	7.9	9.3

Source : Ministère de l'Education.

Le taux de promotion dans le 2^{ème} cycle de l'EB général et technique a atteint 73.4% en 2011/2012 contre 71.2% en 2006/2007. Les taux de promotion les

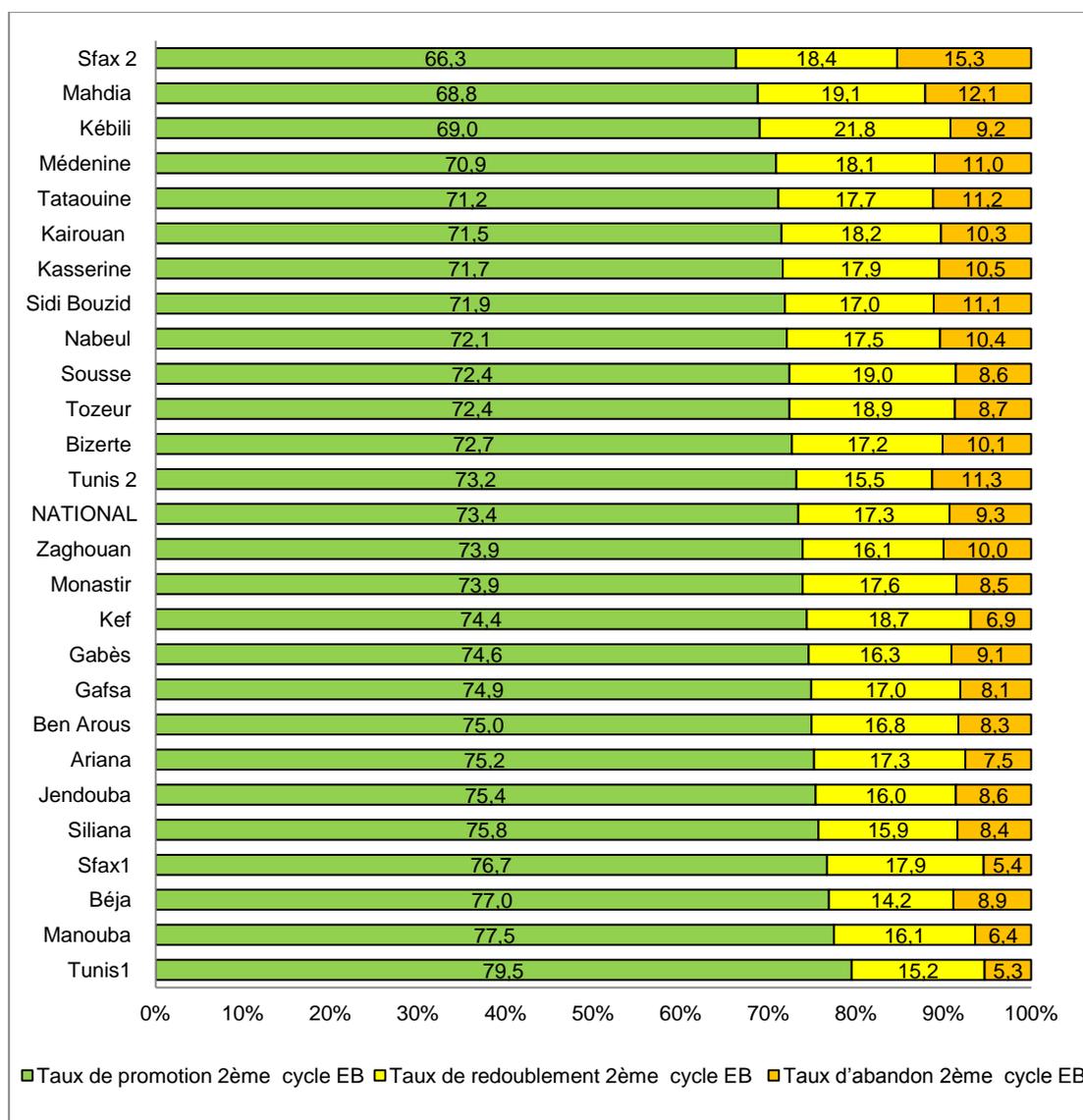
¹³ Ces écoles accueillent des enfants et des élèves se trouvant dans des zones rurales éloignées qui se caractérisent par une faible densité de population. En 2012/2013, on compte 647 écoles sur un total de 4523 écoles, soit 14.3%.

¹⁴ Le programme des écoles à priorité éducative a été adopté par la Tunisie au début des années 2000 après avoir effectué une étude en vue de classer toutes les écoles primaires et tous les collèges selon les critères du taux et de flux relatifs aux résultats des établissements.

plus faibles sont enregistrés au niveau de la 7^{ème} année de base (65.9%) contre 73.4% pour la moyenne du cycle.

Le taux de redoublement les plus élevés sont enregistrés au niveau de la 7^{ème} année de base (22.8%) contre un taux global du cycle de 17.3%. Le taux d'abandon dans le 2^{ème} cycle de base a atteint 9.3% en 2011/2012 contre 11.4% en 2007/2008. Les taux les plus élevés concernent le niveau de 7^{ème} année de base (11.4%).

Graphique18: Taux de flux des élèves dans le deuxième cycle EB général et technique (%)



Source : Ministère de l'éducation, « Indicateurs de performance du système éducatif 2014 ».

Au niveau régional, le taux de promotion oscille entre 79.5% à Tunis 1 et 66.3% à Sfax 2. Les taux de redoublements les plus élevés concernent les gouvernorats de Kébili (21.8%), Sousse (19%), Tozeur (18.9%) et le Kef

(148.7%). Les taux d'abandon scolaire les plus élevés concernent Sfax 2 (15.3%), Mahdia (12.1%) et Tataouine (11.2%).

1-3-Efficacité interne de l'enseignement secondaire

Tableau12 : Evolution des indicateurs d'efficacité interne pour l'enseignement secondaire

	06/2007	07/2008	08/2009	09/2010	10/2011	11/2012
Taux de promotion par année d'étude (en %)	72.8	73.0	72.4	73	74.4	71.3
Taux de redoublement (en %)	15.8	15.2	16	15.4	15.5	16.8
Taux d'abandon (en %)	11.3	11.7	11.6	11.6	10.1	11.9

Source : Ministère de l'Education.

Le taux de promotion dans l'enseignement secondaire en 2011/2012 a atteint 71.3% contre 72.8% en 2006/2007. Les taux de promotion les plus faibles enregistrés sont au niveau de la quatrième année (55.9%) et au niveau de la première année (67.6%). Concernant le taux d'achèvement du secondaire, 53.7% des élèves arrivent à terminer leur cycle en 2009/2010.

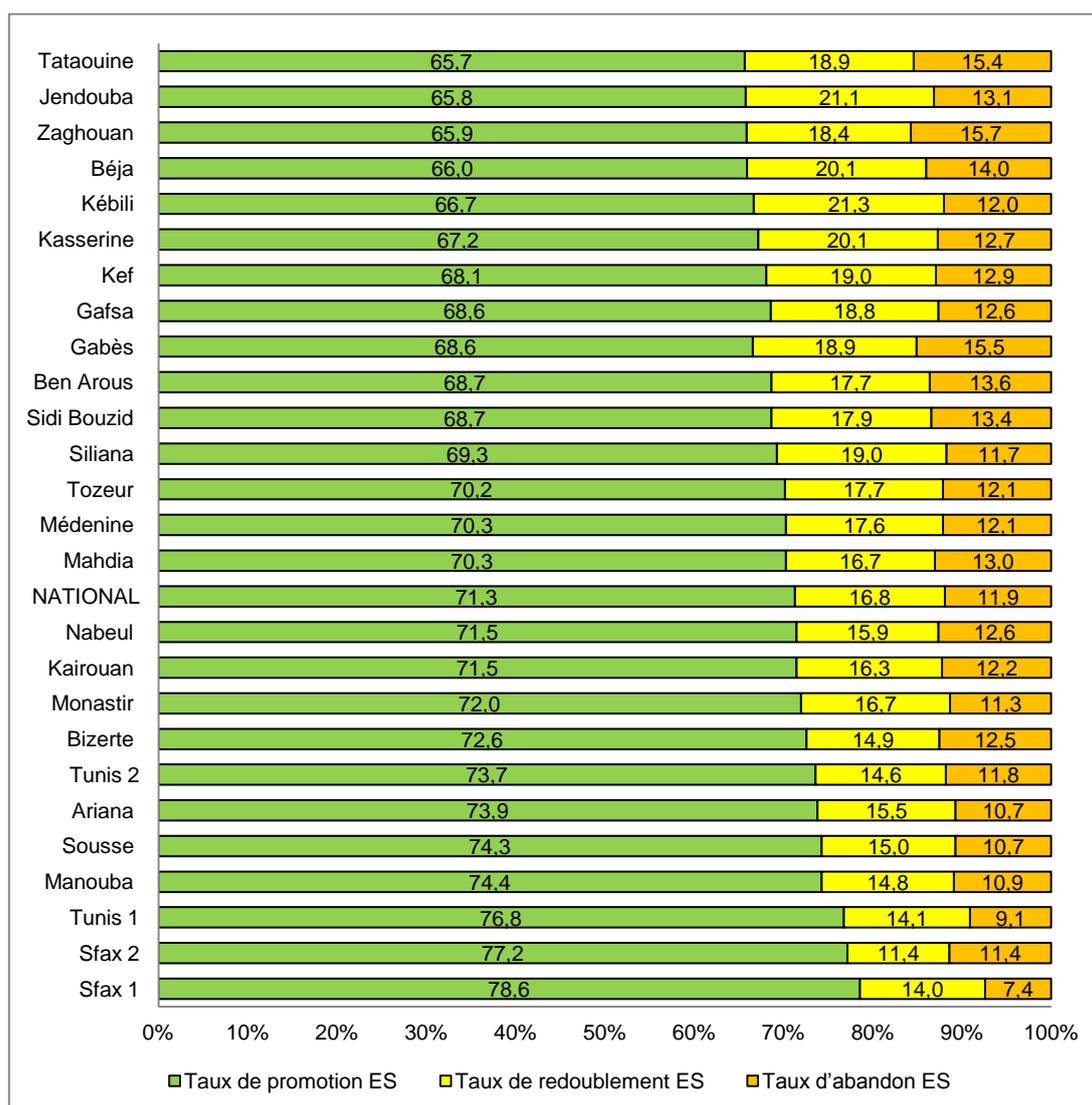
Concernant le taux de redoublement, 16.8% des élèves du secondaire redoublent en 2011/2012. Les élèves les plus touchés sont ceux de la 4^{ème} année secondaire (30.4%) puisque celle-ci est clôturée par un examen national.

Pour l'année scolaire 2011/2012, 11.9% des élèves ont quitté leurs lycées sans arriver à avoir leur diplôme de fin d'étude contre 11.3% en 2006/2007. Le taux d'abandon le plus élevé est enregistré au niveau de la 4^{ème} année (13.7 %). Le taux de redoublement et d'abandon sont toujours en croissance.

Au niveau régional, on constate que se sont les régions du sud et d'intérieur qui connaissent les taux d'abandon et de redoublement les plus élevés.

Le taux de promotion oscille entre 87.6% à Sfax 1 et 65.7% à Tataouine. Les taux de redoublement les plus élevés concernent les régions de Kébili (21.3%), Béja (20.3%), Kasserine (20.1%), le Kef (19%), etc. Les taux d'abandon qui sont supérieurs à la moyenne nationale concernent les régions de Zaghouan (15.7%), Gabes (15.5%), Tataouine (15.4%), Béja (14%).

Graphique19 : Taux de flux des élèves dans l'enseignement secondaire (%)



Source : Ministère de l'Education, « Indicateurs de performance du système éducatif 2014 ».

1-4-Le problème de redoublement et d'abandon

Redoubler une classe serait non seulement inutile pour l'élève, mais également coûteux pour la collectivité. Les taux de redoublement élevés sont attribués aux faibles performances des élèves et/ou à leur relation avec le milieu socio-économique. En Tunisie, environ 90% des élèves inscrits dans les écoles primaires achèvent leurs études (6 ans). Dans les écoles préparatoires, ils sont autour de 58 à 59%. Dans le secondaire, la moyenne est de près 54%.

La question qui se pose ainsi consiste à savoir si le redoublement est nécessaire ou non. Certains enseignants et parents pensent que le

redoublement est le meilleur moyen pour aider les enfants en difficulté. Pour d'autres, le redoublement est une perte de temps puisqu'il constitue une sorte de démotivation pour les élèves qu'une aide. Quelques études au niveau mondial, qui compare les performances des systèmes éducatifs des différents pays, ont stipulé que les pays qui ont un taux de redoublement élevé sont beaucoup moins performants que ceux dont le taux est faible.

Par ailleurs et malgré l'amélioration continue des taux de promotion intra et inter-cycles et la baisse consécutive des taux de redoublement et d'abandon, de nombreux élèves abandonnent encore les études, surtout au niveau du deuxième cycle de l'enseignement de base, sans avoir acquis les compétences minimales requises pour s'insérer dans le marché du travail.

La lecture des données statistiques révèle que près de cent mille (100.000) jeunes ont abandonné l'école au cours de l'année scolaire 2011-2012. Environ 18267 élèves du primaire quittent l'école, 42243 élèves du préparatoire quittent les collèges et 45762 élèves du secondaire quittent les lycées. On constate que le taux d'abandon est croissant en fonction du niveau scolaire. Plus l'élève avance dans son éducation, plus la probabilité de quitter l'école est importante.

Selon les statistiques du Ministère de l'Education, au niveau des premières années du cycle préparatoire et du cycle secondaire on enregistre les plus forts taux de décrochage avec 12.7% en 7^{ème} année de l'enseignement de base soit 24910 élèves et 14.1% en première année de l'enseignement secondaire. Ceci signifie que les enfants trouvent des difficultés dans le passage d'un niveau à un autre. Les taux de redoublement confirment cette tendance (respectivement 22.8% et 19% contre des taux moyens de 17.6% et 15.5%). En outre, l'abandon scolaire est plus fréquent chez les garçons (la part est de 41%, 67.6% et 53.3%, respectivement pour les trois niveaux de scolarisation pendant l'année scolaire 2010/2011).

Les difficultés rencontrées par l'école tunisienne sont en partie expliquées par l'inconstance des options et la contradiction des décisions successives. Il faut noter que le problème d'abandon touche le fond du système éducatif et toutes

les composantes de la vie scolaire, à savoir les parents, les enseignants et l'administration. En effet, le décrochage scolaire est le résultat d'une série d'échecs que vit l'élève sur les plans familial, scolaire et social.

Selon une étude¹⁵ menée par la Direction générale des études de planification et des systèmes d'information du Ministère de l'éducation en collaboration avec l'UNICEF, en général, les jeunes quittent l'école pour travailler. Selon les décrocheurs, l'école n'attire pas assez et les nombreux changements dans le système d'éducation et l'emploi du temps scolaire ont réduit la motivation pour étudier. Aussi, ces jeunes ont déclaré qu'ils ont été négligés et abandonnés du fait qu'il y a absence de personnes ressources spécialisées (psychologues, etc.) capable de les aider. Un autre raison qu'il faut le repérer est le mauvais accompagnement des enseignants.

2-Autres indicateurs d'efficacité interne

Pour mesurer l'efficacité interne du système éducatif tunisien, on peut recourir à d'autres indicateurs à l'instar de pourcentage des élèves inscrits dans les collèges et lycées pilotes et le pourcentage des admis au Baccalauréat. Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de ces indicateurs entre 2007 et 2013.

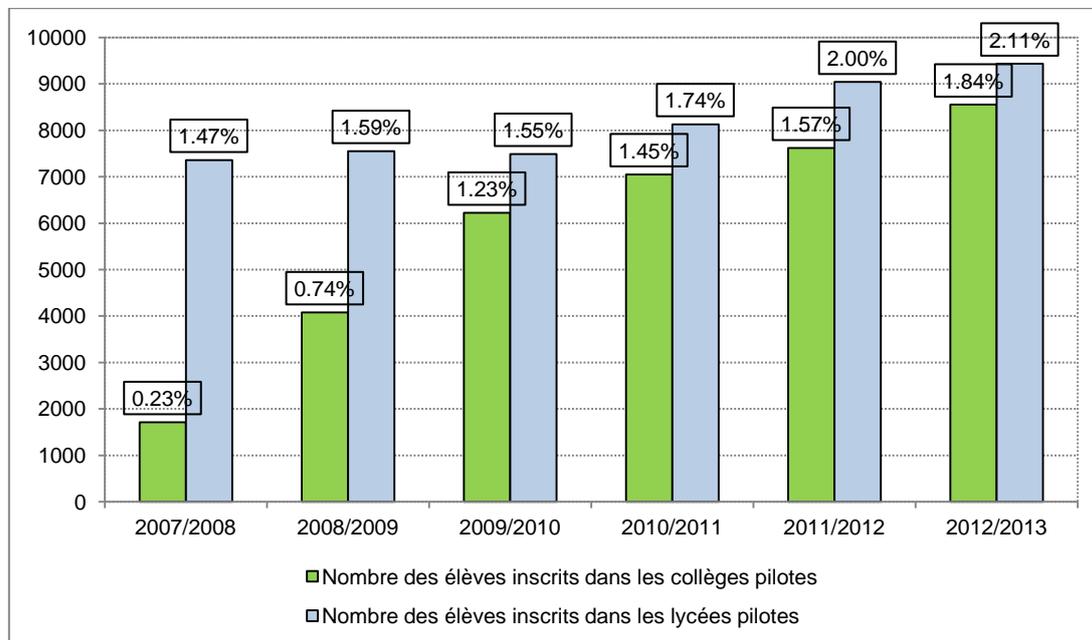
2-1- Pourcentage des élèves inscrits dans des établissements pilotes

Pour accéder aux écoles préparatoires pilotes, les élèves doivent réussir le concours après les six années aux études primaires. De même, pour accéder aux lycées pilotes, l'admission se fait à travers un concours à la fin du cycle préparatoire. Après réussir le concours, l'admission à l'école/lycée pilote passe par un concours sur dossiers. L'enseignement pilote diffère un peu de celui dispensé dans les autres institutions publiques. Par exemple, certaines matières sont enseignées plus tôt ou dans une langue autre que le français. Aussi, il faut noter qu'il y a de la rigueur quant aux résultats.

¹⁵ « Les déterminants de l'échec scolaire en Tunisie : Analyse des résultats de l'étude d'une cohorte réelle d'élèves dans les régions de Kairouan, Sfax, Bizerte, Mahdia et Béja » Etude N°2 réalisée en 2010 et « Les déterminants de l'échec scolaire en Tunisie : Analyse des résultats de l'étude d'une cohorte réelle d'élèves dans la région de Nabeul », Etude N°1 réalisée en 2009.

Les établissements pilotes ont le meilleur taux de réussite dans les concours nationaux grâce à un processus d'enseignement bien distingué.

Graphique20 : Effectif et pourcentage des élèves inscrits dans les collèges et les lycées pilotes



Source : Elaboration de l'auteur à partir des données de l'INS.

Au début de l'année scolaire 2007/2008, des collèges pilotes ont été mis en place dans le but d'offrir un encadrement aux écoliers doués qui leur permette de poursuivre leur cursus scolaire avec l'appui d'enseignants compétents et expérimentés. En 2013, on compte 24 collèges pilotes qui offrent environ 3551 places aux élèves de la sixième année primaire.¹⁶

Le nombre des élèves inscrits dans les collèges pilotes est passé de 1714 à 8551 entre les années scolaires 2007/2008 et 2012/2013. Quant au nombre des élèves inscrits dans les lycées pilotes, il est passé de 7359 à 9433 pour la même période. Cependant, le pourcentage des élèves inscrits dans les établissements pilotes en termes de total des élèves inscrits reste modeste.¹⁷ Il est de 1.84% et 2.11%, pour l'année scolaire 2012/2013, respectivement pour les collèges et les lycées pilotes.

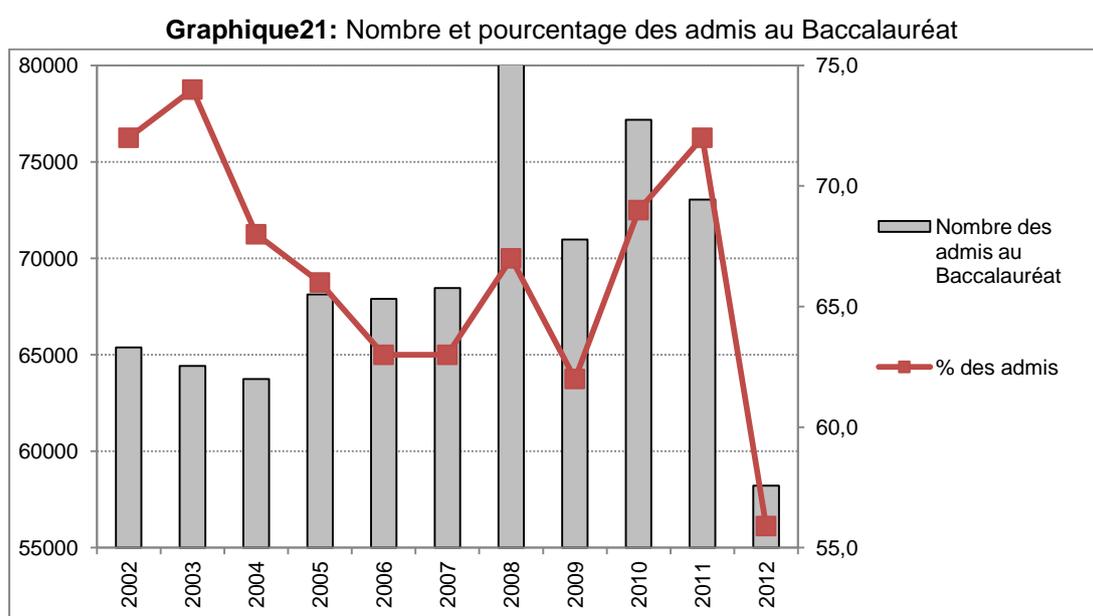
¹⁶ « Accès aux collèges et lycées pilotes -6.000 places », La Presse de Tunisie, 22 mars 2013.

¹⁷ Pour l'année 2013, le pourcentage d'élèves admis aux collèges pilotes représente 13,25 % de l'ensemble des élèves ayant réussi le concours de fin de l'enseignement primaire. Statistiques sur le concours d'entrée aux collèges pilotes - session 2013 », Ministère de l'Éducation (Facebook), 4 juillet 2013.

Cependant, si le nombre des élèves inscrits au collèges/lycées pilotes montre l'effort consenti par l'Etat pour améliorer les rendements de l'éducation ; néanmoins, il ne faut pas toujours associer cet indicateur à l'efficacité interne du système éducatif. Tout dépend de la capacité du pays à préparer des conditions nécessaires. En effet, l'inscription dans ces établissements dépend des variables telles que la capacité d'accueil, la couverture territoriale, les conditions familiales, la moyenne d'entrée.

Ces variables demeurent aux mains des décideurs pour augmenter ou diminuer les effectifs. A titre d'exemple, le chiffre 0.23% d'inscrits aux collèges pilotes en 2007/2008, année du démarrage, traduit plutôt le manque de capacité d'accueil des collèges pilotes.

2-2- Taux de réussite au bac

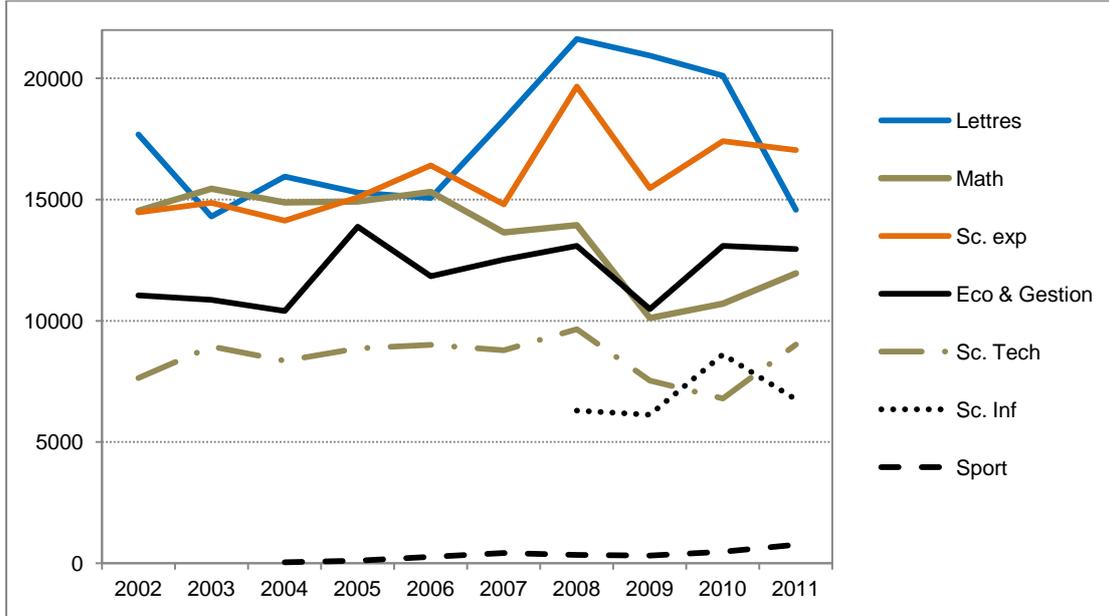


Source : Elaboration de l'auteur à partir des données de rapport « *Analyse du système éducatif tunisien, 2013* ».

On constate une détérioration du pourcentage d'admis, qui ne représentaient que 55.9% des effectif de la quatrième année en 2012, contre 72% en 2002. Pour l'année 2013, le pourcentage d'élèves admis au baccalauréat était de 52.34% sur l'ensemble des 143320 élèves. Le pourcentage des filles qui ont réussi cet examen est 56.06.¹⁸

¹⁸ Statistiques sur la session de contrôle et résultats définitifs - Examen du baccalauréat 2013, Ministère de l'Éducation, 5 juillet 2013.

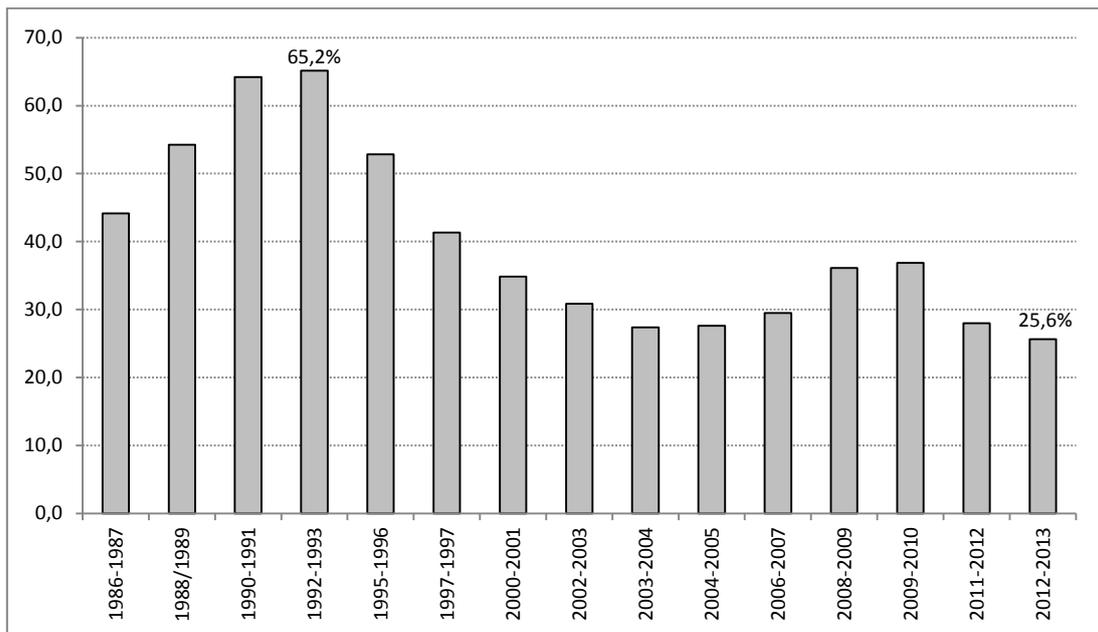
Graphique22: Nombre des admis au Baccalauréat par filière (en milliers)



Source : Elaboration de l'auteur à partir des données de rapport « *Analyse du système éducatif tunisien, 2013* ».

La distribution des admis par filière les sections Techniques et Economie & Gestion connaissent une évolution remarquable des diplômés. Cela a évidemment des conséquences sur l'employabilité. La section Lettres est encore prépondérante. Cependant, il y a lieu de relativiser cette prépondérance.

Graphique23: Evolution de la part des candidats au bac de la filière Lettres (en %)



Source : Ministère de l'éducation.

Les candidats au baccalauréat Lettres représentaient durant l'année scolaire 1992-1993 le pic de 65.2% de tous les candidats au baccalauréat. Depuis, un ajustement a été opéré et les candidats au bac lettres ne représentaient en 2012-2013 que le quart de tous les candidats

Les chômeurs de sortants de l'enseignement secondaire (bac ou exclus) représentent près de 42% de la totalité du nombre des chômeurs en Tunisie.

2-3- Taux d'achèvement au secondaire

Il est plus approprié d'utiliser dans une analyse approfondie le taux d'achèvement qui est le rapport entre les promus au baccalauréat et la population de l'âge correspondant (18 ans), ce taux tient compte de toute la cohorte y compris ceux qui ont abandonné l'école. Le tableau ci-dessous montre cette évolution entre 1975 et 2013 pour les garçons et les filles et pour l'ensemble des élèves.

Tableau 13: Evolution des taux d'achèvement du cycle secondaire

	1975	1984	1994	2004	2008	2013
Garçons	8.2	8.1	11.1	23.3	35.1	28.4
Filles	2.8	5.3	11.6	34.9	57.4	52.2
Ensemble	5.5	6.7	11.4	29.1	44.9	40.0

Source : Compilation ITCEQ.

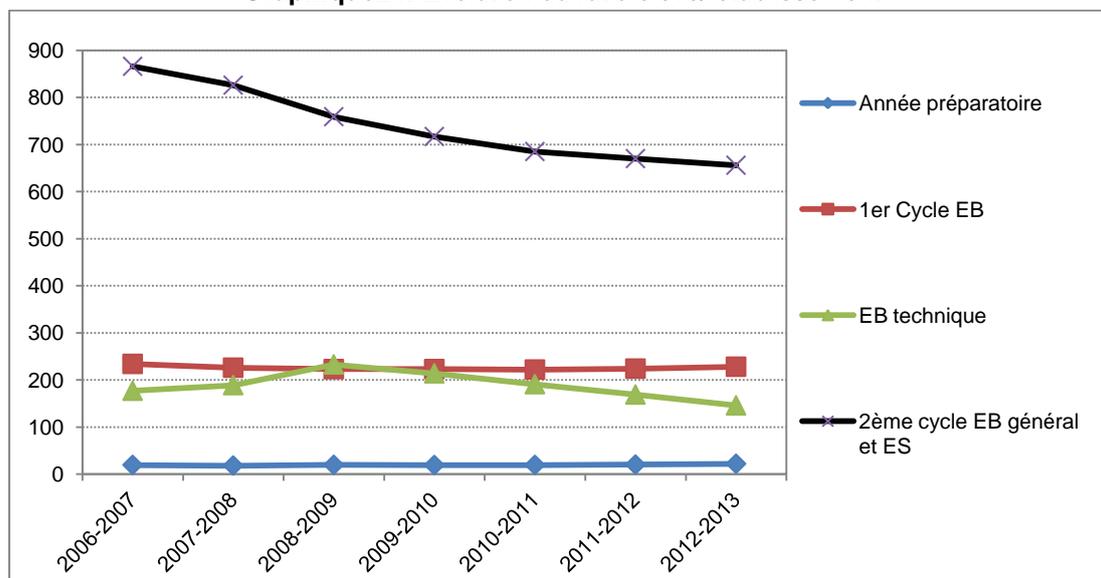
Le taux d'achèvement du cycle secondaire a augmenté en passant de 5.5% à 29.1% et 45% successivement entre 1975, 2004 et 2008. En comparaison internationale, ce taux est considéré comme élevé, toutefois, il faut relever un essoufflement puisque le taux d'achèvement est passé de 44.9% à 40%. Un constat très important qui devrait être soulevé concerne le creusement de l'écart dans le taux d'achèvement, à partir de 1994, au détriment des garçons. En 2013, 52.2% des filles achèvent leur études secondaires, contre seulement 28.4% des garçons.

3-Indicateurs des conditions d'enseignement et d'encadrement

Les indicateurs étudiés dans cette section renseignent sur les conditions d'enseignement et sur le degré de confort pédagogique et d'encadrement au sein des établissements scolaires.

3-1-Evolution du ratio élève/ établissement

Graphique24: Evolution du ratio élève/ établissement



Source : Ministère de l'Education, « Indicateurs de performance du système éducatif 2014 ».

Pour l'année préparatoire, chaque école regroupe en moyenne 22 enfants en 2012/2013 contre 19.5 en 2006/2007.

Le nombre moyen des élèves par école primaire a augmenté sensiblement à la rentrée en 2012/2013 par rapport à 2011/2012 en passant de 224 élèves par écoles à 228 élèves par école et ce suite à la légère augmentation de l'effectif des élèves enregistrée au cours de l'année scolaire 2012/2013 pouvant être expliquée par l'accroissement des entrants à l'école à un âge précoce (entre 5 ans et 6 ans).

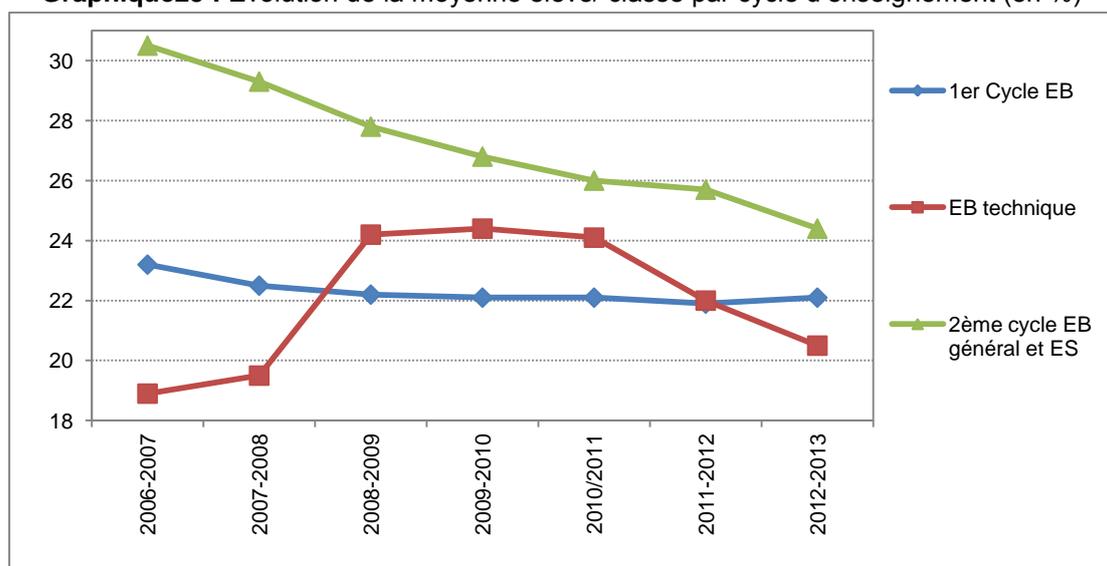
Le nombre moyen des élèves par collège technique a commencé à régresser depuis 2008/2009. En 2012/2013, le ratio élèves/collège technique est de 146 contre 233 en 2008/2009. Cette baisse s'explique par la diminution de l'effectif des élèves dans l'enseignement technique d'une part et la stagnation du nombre des collèges techniques (88 collèges) ces dernières années d'autre part.

Pour le deuxième cycle de l'enseignement de base général et l'enseignement secondaire, le nombre moyen des élèves par établissement a baissé ces dernières années en passant de 866 pendant 2006/2007 à 717 pendant 2009/2010, puis à 656 pendant 2012/2013. Cette baisse est expliquée essentiellement par l'augmentation du nombre des établissements et la diminution de l'effectif des élèves.

3-2-Evolution de la moyenne élève/ classe

Il est admis que la diminution des effectifs élèves dans le cycle primaire les dernières années a permis de consacrer davantage les efforts pour améliorer la qualité de l'enseignement ainsi que les conditions d'études et de travail dans les écoles.

Graphique25 : Evolution de la moyenne élève/ classe par cycle d'enseignement (en %)



Source : Ministère de l'Education, « Indicateurs de performance du système éducatif 2014 ».

Pour le premier cycle de l'enseignement de base, la taille moyenne des classes s'est améliorée sensiblement pour atteindre 22.1 au cours de l'année scolaire 2012/2013 contre 28.3 élèves/ classe en 2002/2003 et 23.2 élèves/classes en 2006/2007.

Pour le 2^{ème} cycle EB technique, on constate qu'il y a une amélioration de la moyenne élèves par classe en 2012/2013 par rapport aux années précédentes qui atteint 20.5, contre 24.2 en 2008/2009. Cette amélioration s'explique par la baisse de l'effectif des élèves de l'enseignement technique qui a atteint 12864 élèves en 2012/2013 contre 14829 élèves en 2011/2012.

La moyenne élèves/classe pour l'enseignement secondaire est considérablement amélioré en passant de 30.5 en 2006/2007 à 24.4 2012/2013. La raison principale est la diminution de l'effectif des élèves dans ce cycle (445559 élèves en 2012/2013, contre 501752 élèves en 2006/2007).

Bien que la moyenne élèves par classe a baissé ces dernières années, elle reste encore élevée et surtout au niveau de la 8^{ème} année de base (26.9%) et 1^{ère} année secondaire (27.9%).

Généralement, des effectifs moins nombreux par classe permettent aux enseignants de se concentrer davantage sur les besoins de chacun de leurs élèves et de passer moins de temps à gérer les perturbations pendant les cours. Aussi, des effectifs/classe par classe moins nombreux peuvent influencer les parents lorsqu'ils choisissent un établissement pour leur enfant. Donc, la taille des classes peut être considérée comme indicateur d'évaluation de la qualité du système d'éducation.

La taille de classe en Tunisie au primaire est égale à la moyenne des pays de l'OCDE (22 élèves), mais supérieur au collège (24 élèves). Le Japon et la Corée du Sud ont plus d'élèves par classe (30 élèves). Les performances des élèves de ces pays sont supérieures à celles de la Tunisie¹⁹. Donc, cette comparaison internationale justifie les résultats discordants à propos de l'impact de la taille des classes sur la performance des élèves. On peut dire donc, par exemple, la performance au niveau des résultats est corrélée plutôt à l'effort pédagogique des enseignants.

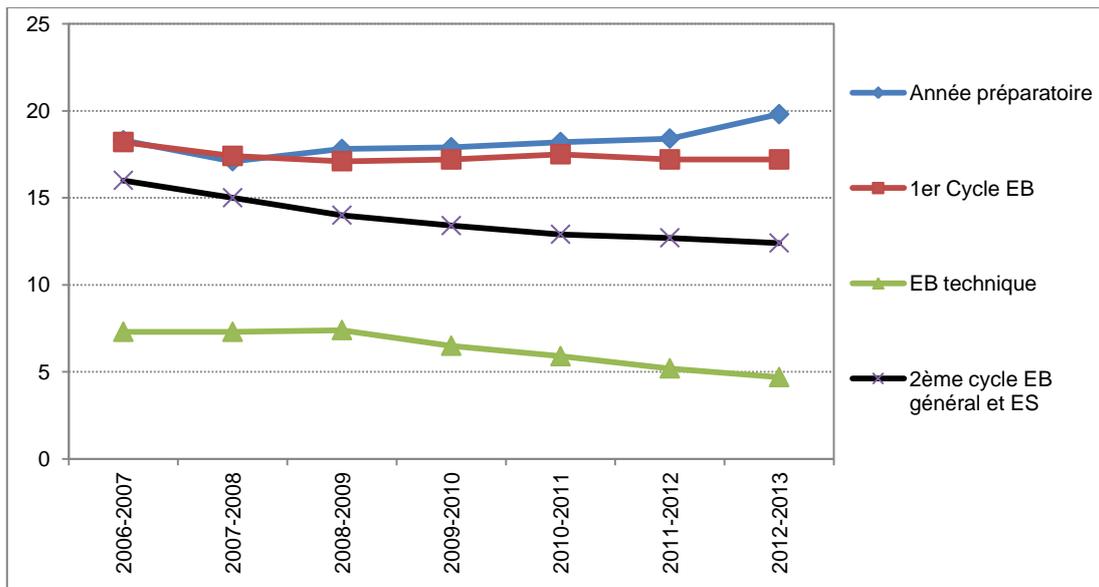
3-3-Evolution du ratio élève/ enseignant

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution du ratio élève/enseignant pour les différents cycles d'enseignement.

Le ratio montre une amélioration continue pour les différents cycles :

¹⁹ Le score PISA en témoigne, par exemple, la faiblesse des acquis des élèves tunisiens en comparaisons aux élèves des pays de l'OCDE.

Graphique26 : Evolution de la moyenne élève/ enseignant par cycle d'enseignement (en %)



Source : Ministère de l'Education, « Indicateurs de performance du système éducatif 2014 ».

Pour l'année préparatoire 2006/2007, l'éducateur est chargé en moyenne de 18.3 enfants. En 2012/2013, ce ratio a augmenté et atteint 19.8 suite à l'élévation du nombre des enfants et la baisse du nombre des éducateurs.

Dans l'enseignement primaire, on compte 17.25 élèves en 2012/2013 par enseignant contre 22 élèves/ enseignant en 2002/2003. Le nombre moyen d'élèves par enseignant s'est amélioré sensiblement, notamment dans les régions les plus défavorisées. Par ailleurs, l'évolution du taux d'encadrement pédagogique des enseignants du cycle primaire montre qu'en 2012/2013, le ratio enseignant par inspecteur a augmenté (101 au lieu de 89 en 2010/2011) suite aux nouveaux recrutements effectués au primaire et au départ de certains inspecteurs à la retraite.

Pour le deuxième cycle EB général et l'enseignement secondaire, le graphique montre une amélioration de l'indicateur élèves/ enseignant qui a atteint 4.7 élèves en moyenne par enseignant en 2011/2012 contre 7.3 en 2006/2007.

Au niveau régional (confère à l'Annexe 8), on constate qu'au niveau de l'enseignement primaire, les régions de l'intérieur- et qui enregistrent les taux de scolarisation les plus faibles- ont les moyennes élèves par classe les plus faibles. Tous les gouvernorats de l'intérieur ont des ratios élèves/ classe

inférieures à la moyenne nationale (22.1) et l'écart dépasse, par exemple, les 10 points entre le Kef et Siliana (15.8 et 16.5) d'un côté ; et Ariana, Monastir, Sousse et Tunis de l'autre côté (successivement, 27.1, 26.2, 26.1 et 26.1). Ce constat est valable aussi pour le ratio élèves/ enseignant.

Au niveau du deuxième cycle EB général et l'enseignement secondaire, les régions de l'intérieur enregistrent les taux d'encadrement les plus faibles. Donc, les conditions d'enseignement sont favorables et les élèves sont mieux encadrés.

3-4-Le développement de l'enseignement privé

Les écoles privées attirent de plus en plus d'élèves bien qu'elles restent l'apanage d'une frange sociale relativement aisée. Le tableau ci-dessous montre l'évolution de certains indicateurs relatifs à l'enseignement privé du cycle primaire.

Tableau14: Evolution des données globales du cycle primaire privé

Année scolaire	Nombre d'écoles	Classes élèves	Effectif des élèves		Effectif des enseignants		Ratio élèves/ enseignant	Ratio élèves/ classe	%des filles
			Total	Dont filles	Total	Dont filles			
1984/1985	16	175	6294	3225	211	200	29,8	36,0	51,2
1989/1990	24	229	7043	3367	289	259	24,4	30,8	47,8
1994/1995	35	311	8915	4439	459	373	19,4	28,7	49,8
1999/2000	41	380	10066	4816	579	508	17,4	26,5	47,8
2004/2005	58	567	13282	6391	910	761	14,6	23,4	48,1
2009/2010	102	1000	21509	10346	1619	1360	13,3	21,5	48,1
2010/2011	109	1158	24953	11886	1893	1586	13,2	21,5	47,6
2011/2012	128	1345	28875	13850	2198	1846	13,1	21,5	48,0
2012/2013	155	1598	33732	16146	2667	2261	12,6	21,1	47,9
2013/2014	191	1946	40043	19216	3351	2736	11,9	20,6	48,0

Source : Ministère de l'Education, « *Statistiques scolaires 2013* ».

Pour l'année scolaire 2013/2014, on compte 191 établissements qui accueillent près de 40043 élèves (contre 41 établissements et 10066 élèves pendant l'année scolaire 1999/2000). Pour 2013/2014, la taille des classes et le taux d'encadrement sont respectivement 20.6 élèves par classe et 11.9 élèves par enseignant (contre 26.5 et 17.4 respectivement pour l'année scolaire 1999/2000).

Contrairement au secteur public, l'école privée donne aux élèves des cours de français et d'anglais à partir de la première année. Les enfants sont initiés à l'informatique et à une panoplie d'activités sportives et culturelles. Cependant, l'enseignement privé est concentré essentiellement dans la région de Tunis.

III. Les principales faiblesses du système éducatif tunisien

1-La faiblesse des acquis des élèves

Le système éducatif tunisien est caractérisé par la sélectivité. Mais, cette sélectivité ne garantit pas une formation de qualité aux élèves qui parviennent à poursuivre leurs études. La plupart d'entre eux révèlent en effet des faiblesses évidentes, surtout, dans le domaine des langues et des mathématiques que traduisent les difficultés qu'ils éprouvent à communiquer, à rédiger et à résoudre des problèmes.

Depuis 1999, la Tunisie participe à deux évaluations internationales : le Program for International Student Assessment (PISA) et le Trends in International Mathematics and Science Study (TIMSS).

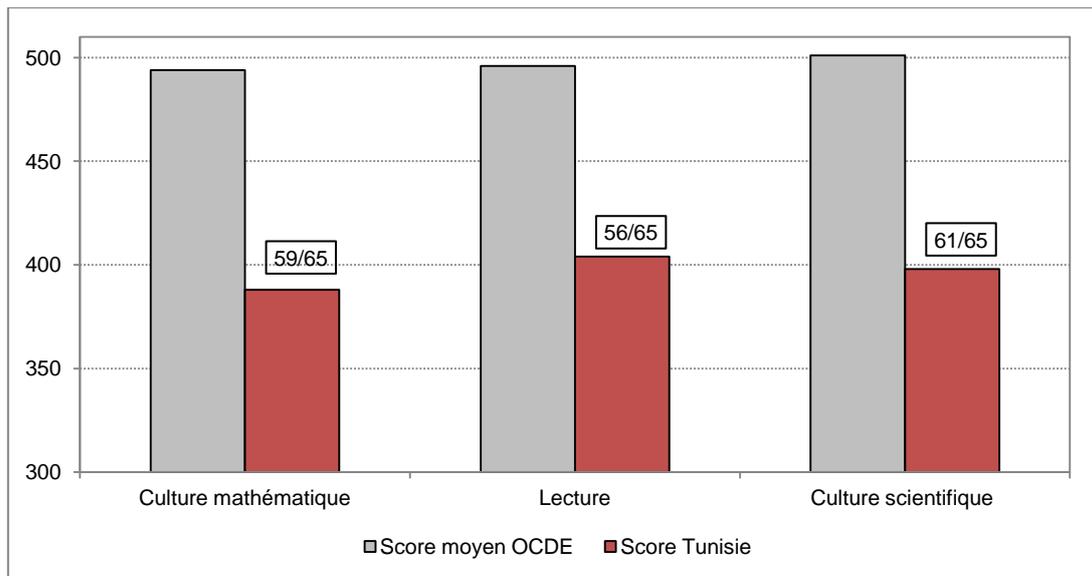
1-1- Les acquis des élèves tunisiens selon l'évaluation PISA

Le "*Program for International Student Assessment*" (PISA) est un ensemble d'études menées par l'OCDE tous les trois ans et visant à la mesure des performances des systèmes éducatifs des pays membres et non membres. La première étude fut menée en 2000. Cette enquête est adressée aux jeunes de 15 ans pour évaluer leurs acquis²⁰ en lecture, culture mathématique et culture scientifique.

Le graphique ci-dessous retrace ces scores pour la Tunisie et la moyenne des pays de l'OCDE :

²⁰Ces compétences sont définies comme celles dont tout citoyen peut avoir besoin pour réussir dans sa vie quotidienne.

Graphique27 : Résultat des élèves tunisiens selon les évaluations PISA 2012



Source : www.oecd.org/pisa

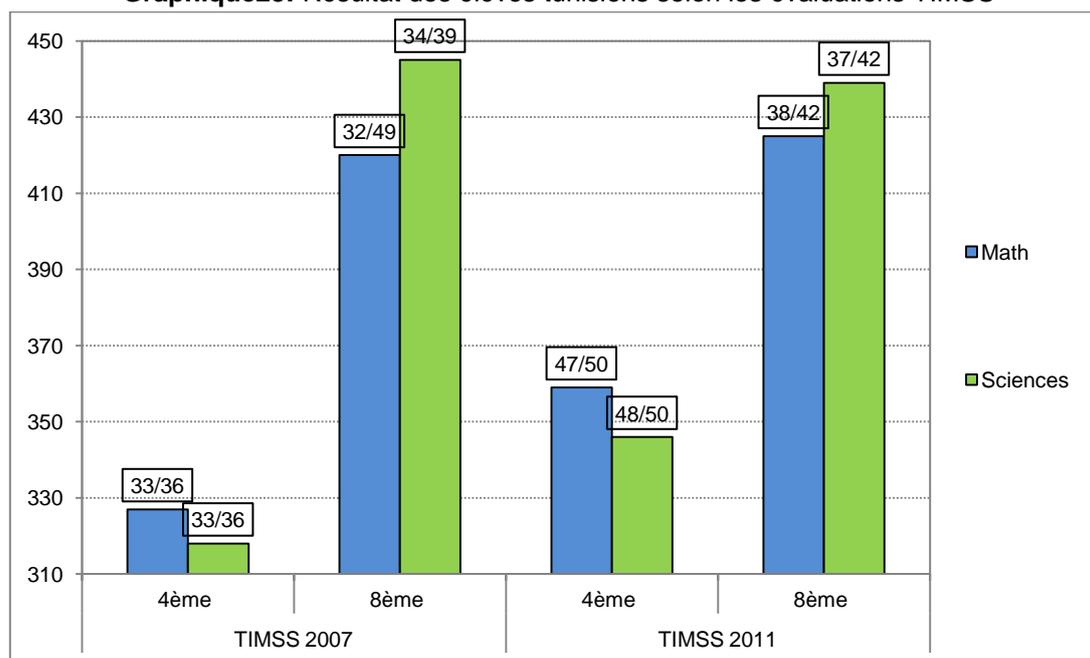
Les résultats réalisés par la Tunisie sont extrêmement modestes. Pour l'évaluation 2012, la Tunisie est classée 59^{ème} sur 65 pays avec 388 point en matière de culture mathématique. En ce qui concerne la lecture, les élèves tunisiens ont obtenu une moyenne de 404 points, se classant à la 56^{ème} place. La moyenne des pays de l'OCDE étant 496 points. Pour la culture scientifique, la Tunisie récolte un score de 398 points loin de la moyenne de l'OCDE (501 points).

Ces dysfonctionnements persistants ont pour cause essentiellement la place réduite des applications et de l'expérimentation. Aussi, le système éducatif tunisien souffre d'une absence d'intégration intra et inter-disciplinaire causé par la multiplicité des disciplines. De même, les élèves tunisiens ont des moyens d'expression modestes dans les langues étrangères, tant à l'oral, qu'à l'écrit. La scolarisation est marquée aussi par une absence de la fonction formative de l'évaluation. Finalement, la vie scolaire est réduite à la seule activité d'enseignement ; ceci peut créer une forme de désintéressement des enseignants et des élèves vis-à-vis de leur établissement.

1-2- Les acquis des élèves tunisiens selon l'évaluation TIMSS

Le "*Trends in International Mathematics and Science Study*" (TIMSS) est une évaluation internationale qui porte sur les apprentissages fondamentaux en science et en mathématiques.

Graphique28: Résultat des élèves tunisiens selon les évaluations TIMSS



Source: Ministère de l'éducation, « *Analyse du système éducatif tunisien, 2013* », <http://timssandpirls.bc.edu/>

La Tunisie possède des scores médiocres selon l'évaluation TIMSS, tant en mathématiques qu'en sciences. Ces scores enregistrent de légères augmentations entre 2007 et 2011 (sauf pour la 8^{ème} année de base au niveau des sciences qui enregistrent un recul) ; mais demeurent insuffisants. En 2011 et avec un score de 359 (contre 420 en 2007) point en mathématiques, elle se place 47^{ème} place sur un total de 50 pays au niveau de la 4^{ème} année de l'enseignement de base. Au niveau, de la 8^{ème} année de base, elle récolte 425 points (contre 420 point en 2007). En ce qui concerne les sciences, la Tunisie possède des scores faibles qui les classent dans les derniers rangs.

Les médiocres performances en mathématiques sont attribuées essentiellement, à l'inexistence dans les programmes tunisiens d'un certain nombre de concepts et de matières figurant dans la plupart des programmes scolaires des pays participants. Aussi, les élèves tunisiens ont un manque à la résolution des problèmes et l'utilisation de leurs connaissances dans des situations significatives.

Les faibles résultats en sciences sont attribués à l'horaire consacré à l'enseignement des sciences qui ne représente que 5% de l'horaire global, au

deuxième cycle de l'enseignement de base, contre 12% au niveau international.

Les évaluations PISA et TIMSS révèlent clairement que les élèves tunisiens sont encore loin des moyennes des pays avancés en matière d'enseignement (Corée, Finlande ou Hong Kong). Ils sont même largement dépassés par les élèves des pays de la rive Nord de la Méditerranée.

2-La prédominance de l'aspect quantitatif dans les programmes scolaires

Les programmes sont surchargés de matières. Les objectifs spécifiques et les contenus sont tellement nombreux qu'on a du mal à distinguer ce qui est fondamental de ce qui est secondaire ou accessoire. Ainsi les objectifs partiels s'accumulent et les activités d'apprentissage se multiplient sans aucune complémentarité. À cela s'ajoutent le cloisonnement des disciplines et le découpage d'une même discipline en différents domaines d'activité qui conduisent évidemment au morcellement de l'apprentissage et à la médiocrité des connaissances.

Aussi, le système scolaire est caractérisé par une mauvaise répartition de l'horaire global sur les principaux domaines d'apprentissage. En effet, 58.5% est consacré à l'enseignement des langues dont 30% pour la langue nationale. Pour les pays de l'Union européenne, cette proportion est de 30% seulement dont 20% consacrée à l'enseignement de la langue nationale.

3-Le manque de professionnalisme

Généralement, l'amélioration du rendement du système éducatif dépend de l'existence de ressources humaines hautement qualifiées, à tous les niveaux : personnel enseignant, personnel de direction et personnel d'encadrement pédagogique.

La gestion des établissements scolaires exige aujourd'hui, outre la motivation, un haut degré de professionnalisme. Ceci fait malheureusement défaut à l'heure actuelle: les éducateurs - toutes catégories confondues - ne bénéficiant pas d'une formation spécifique adéquate en la matière.

4-L'absence d'une culture d'évaluation

A cause d'une idée reçue qui stipule que la sélectivité constitue la seule garantie de la qualité de l'enseignement, nombreux enseignants focalisent leurs efforts sur les « bons » élèves au détriment de ceux qui ont besoin d'un surcroît d'encadrement. Ces derniers seront progressivement marginalisés et se retrouvent, par cette cause même, plongés dans l'échec et l'exclusion.

IV. De nouvelles exigences pour l'école tunisienne

Aujourd'hui, il n'est point de place pour un système éducatif figé, dans un monde en perpétuel changement et un rythme effréné de la mondialisation.

La Tunisie doit concevoir et adapter des réformes permanentes pour s'adapter aux différents changements internes et externes qui affectent son environnement.

Le pays a et aura toujours besoin des gens capables de faire face à des situations nouvelles, d'interpréter des données complexes, voire contradictoires, pour ensuite les synthétiser et trouver des solutions à des problèmes. Ceci exige des compétences et des qualités qui doivent être développées dès la prime jeunesse (à travers l'enseignement scolaire) et qu'il convient ensuite d'entretenir et de consolider tout au long de la vie (à travers la formation professionnelle).

Cette mission est attribuée, en grande partie, à l'école. Cette dernière est dans l'obligation de tenir compte des exigences et des mutations de la société. Ce faisant, l'école peut exécuter ses fonctions essentielles qui consistent à développer l'individu, à contribuer au progrès culturel et social, et à être un vecteur puissant pour l'économie nationale.

Ci-après, quelques propositions pouvant améliorer la qualité de l'enseignement en Tunisie:

- **Améliorer la qualité des apprentissages et instaurer une véritable égalité des chances entre les élèves.** Cette amélioration doit être conforme aux normes internationales. Ce faisant le rendement interne s'améliore et le système éducatif devient plus efficace.

- Abandonner les méthodes et les pratiques qui poussent à une accumulation des connaissances, lesquelles sont rapidement oubliés. L'approche alternative consiste à concevoir des **méthodes pédagogiques qui favorisent la promotion des capacités intellectuelles** des élèves, et au même temps le développement des connaissances pertinentes, solides et durables.
- Mettre l'école à l'heure des technologies de l'information et de la communication (TIC). A ce propos, il est nécessaire d'**équiper les établissements de l'enseignement par les matériels informatiques nécessaires**. Les TIC permettent de diversifier et enrichir les supports pédagogiques. Aussi, ces technologies développent l'autonomie des apprenants notamment en matière de recherche de l'information, de son traitement et de son exploitation.
- Doter les jeunes d'un pré-requis nécessaire pour une insertion ultérieure dans le marché du travail (les **savoir-faire pratique, savoir-faire méthodologique, compétences entrepreneuriales, compétences comportementales**).
- Réconcilier l'enfant avec **une école citoyenne**, formatrice de futurs entrepreneurs et respectueux de la nature.
- Réhabiliter les enseignements de base et valoriser les dimensions de démocratie, d'ouverture, d'ancrage, de **civisme** et **esprit d'initiative**.
- La mise en place **d'un programme d'intervention spécifiques** destiné aux écoles dont les performances sont au deçà de la moyenne nationale.
- **Professionaliser progressivement le corps enseignant** au plan scientifique et au plan pédagogique. Aussi, il faut développer la formation continue pour répondre aux besoins des enseignants.

- **Réduire le redoublement** permettrait de diminuer le financement d'une année supplémentaire de formation pour l'élève, mais aussi le coût pour la société de retarder d'au moins un an l'entrée de cet élève sur le marché du travail. Il n'est pas non plus envisageable de supprimer définitivement les redoublements. Mais, il faut adopter des mesures pour que le redoublement constitue une solution, et non un problème. A cet égard, les enseignants doivent avoir les instruments nécessaires pour déterminer, avec précision, les compétences non acquises des élèves, au cas par cas. Donc, il vaut mieux d'évaluer les compétences de ces derniers, et non leurs niveaux.

- Elaboration d'un **plan de lutte contre le décrochage**. A ce propos, il est utile de créer une nouvelle structure dans chaque établissement d'enseignement chargée d'aider les jeunes décrocheurs : **Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)** comme en France. Aussi, il faut que **tous les acteurs (école, parents, associations, etc.) soient mobilisés** contre le décrochage. Finalement, il est primordial de créer **une nouvelle chance pour se qualifier**. Ceci se fait à travers la multiplication des filières de l'enseignement professionnel et sa valorisation et la création des structures d'accueil nécessaire pour éviter que les décrocheurs ne se volatilisent pas dans la nature.

- Prise de conscience des problèmes qui sont à l'origine de l'abandon scolaire; mais aussi qui peuvent en être la conséquence. Ainsi, il faut lutter contre le décrochage scolaire et le **considérer comme une priorité éducative nationale**.

- **La réinstauration de l'examen de fin des études primaire « sixième » et l'examen de fin des études de l'enseignement de base « neuvième »** sous leurs formes obligatoires. Ces deux étapes d'évaluation supplémentaires sont de nature à renforcer les moyens de mesure et de suivi du niveau et de la qualité du système éducatif national.

Conclusion

L'effort de la Tunisie en matière d'éducation est considérable. En dépit des progrès, surtout quantitatifs, remarquables qu'elle a réalisés, l'école tunisienne est confrontée aujourd'hui à diverses difficultés. Ces difficultés sont des défis que le pays doit relever impérativement. Les acquis doivent être constamment entretenus afin qu'ils constituent une assise solide pour un changement qualitative du système éducatif et de la société. La qualité de l'éducation doit être l'enjeu de tous. Les principales recommandations consistent à réformer l'évaluation scolaire, prévenir et estomper le décrochage scolaire et faire de l'école tunisienne un acteur qui doit fournir les outils d'adaptations aux mutations de la globalisation et les outils de construction d'une société moderne.

Bibliographie

- 1) Banque mondiale et ONEQ, « *Formation entrepreneuriale et travail indépendant parmi les diplômés universitaires en Tunisie* », Rapport d'étude, 2012.
- 2) Centre International d'Etudes Pédagogiques, « *Les évaluations en éducation au niveau international : impacts, contradictions, incertitudes* », Réflexions et données extraites du séminaire international "l'évaluation au service de la qualité en éducation : pratiques et enjeux", organisé par le CIEP en partenariat avec le MAE et l'AFD, 28 mai - juin 2006.
- 3) Commission européenne, « *Evaluation finale des programmes d'appui budgétaire sectoriel Education secondaire et Manform* », Rapport final, 2012.
- 4) Commission européenne, « *Mise à niveau de la formation professionnelle en Tunisie MANFORM* », Evaluation finale, 2009.
- 5) Coulombe, S. J-F. Tremblay et S. Marchand, « *Literacy scores, Human Capital and Growth across 14 OECD Countries* ». Ottawa: Statistics Canada, 2004.
- 6) Dhaoui E., « *Sens et enjeux des mutations contemporaines du capitalisme cognitifs : applications empiriques relatives aux capital humain en Tunisie* », Thèse de Doctorat en Economie, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax, Aout 2013.
- 7) Institut National de la Statistique, « *Enquête nationale sur l'emploi* », Résultat d'enquête, 2011.
- 8) Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives, « *Le Chômage des jeunes : déterminants et caractéristiques* », 2012.
- 9) Loi d'Orientation n°2002-80 du 23 Juillet 2002, loi relative à l'éducation et à l'enseignement scolaire, amélioré par suite à la promulgation de la loi d'orientation n° 2005-83 du 15 août 2005.
- 10) Ministère de l'Education et UNICEF (2012), « *Analyse de l'Abandon scolaire dans les gouvernorats de Sidi Bouzid et Jendouba* », Etude réalisée en 2011.
- 11) Ministère de l'Education et UNICEF, « *Les déterminants de l'échec scolaire en Tunisie : Analyse des résultats de l'étude d'une cohorte réelle d'élèves dans les régions de Kairouan, Sfax, Bizerte, Mahdia et Beja* », Etude n°2 réalisée en 2010. ; « *Les déterminants de l'échec scolaire en Tunisie : Analyse des résultats de l'étude d'une cohorte réelle d'élèves dans la région de Nabeul* », Etude n°1 réalisée en 2009.
- 12) Ministère de l'Education, « *Indicateurs de performance du système éducatif 2014* », Rapport d'étude, Mars 2014.
- 13) Ministère de l'Education, « *La nouvelle réforme du système éducatif tunisien, programme pour la mise en œuvre du projet "école de demain" 2002-2007* », Rapport d'étude, Octobre 2002.

- 14)Ministère de l'Education, « *Statistiques de l'éducation et de la formation* », Rapports des années scolaires 2008/2009, 2009/2010, 2010/2011, 2011/2012, 2012/2013 et 2013/2014.
- 15)Ministère de l'Education, « *Statistiques scolaires 2013* ».
- 16)Ministère des Affaires Sociales, Bureau des Etudes, de la Planification et de la Programmation, « *Principaux indicateurs de développement social en Tunisie* », Rapport d'étude, novembre 2012.
- 17)Nations Unies, Objectifs millénaires pour le développement, rapport 2014.
- 18)OIT, AECID et ONEQ, « *Analyse du système éducatif tunisien* », Rapport d'étude, 2013.
- 19)ONUDI, « *Youth Productive Employment through entrepreneurship development in the Arab Region: state of the art of interventions in Egypt and Tunisia* », Rapport d'étude, 2012.

Annexes

Annexe 1: Concepts de base

Dépenses totale de l'éducation en pourcentage du PIB : rapport entre l'ensemble des dépenses consacrées à l'éducation par différents niveaux de l'administration habilités dans un pays donné (pouvoirs centraux, régionaux et locaux) et le PNB/PIB, exprimé en pourcentage.

Dépenses totale de l'éducation en pourcentage du budget de l'Etat : rapport entre les dépenses totales de l'éducation et le budget de l'Etat exprimé en pourcentage.

Dépenses de fonctionnement de l'éducation en pourcentage des dépenses totales de l'éducation : rapport entre l'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'éducation, exprimé en pourcentage.

Dépenses d'investissement de l'éducation en pourcentage des dépenses totales de l'éducation : rapport entre l'ensemble des dépenses d'investissement de l'éducation, exprimé en pourcentage.

Coût de l'élève par cycle d'enseignement (coût unitaire): Rapport entre les dépenses de fonctionnement et le nombre des élèves pour un cycle d'enseignement donné.

Taux de couverture en Internet : Nombre des écoles desservies par Internet en pourcentage du nombre total des écoles.

Taux net de scolarisation par tranche d'âge : nombre d'élèves inscrits dans un niveau d'enseignement donnée et appartenant à la tranche d'âge correspondant officiellement à ce niveau, exprimé en pourcentage de la population de cette tranche d'âge.

Indice de parité entre les sexes (IPS) : rapport entre la valeur d'un indicateur donné correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin (ou rapport inverse dans certains cas). Un IPS égal à 1 indique la parité entre les sexes ; un IPS supérieure ou inférieure à 1 indique une disparité en faveur d'un sexe ou de l'autre.

Taux de promotion : Nombre de nouveaux élèves inscrits dans une année d'étude donnée exprimé en pourcentage de l'effectif de l'année d'études précédente pour l'année scolaire précédente.

Taux de redoublement : nombre de redoublant dans une année d'étude donnée, exprimé en pourcentage de l'effectif de cette année d'étude pour l'année scolaire précédente.

Taux d'abandon : pourcentage d'élèves qui abandonnent une année d'étude en cours d'année. Il s'agit de la différence entre 100% et la somme des taux de promotion (dans l'année d'étude suivante) et de redoublement.

Taux d'achèvement d'une cohorte : Nombre d'élèves qui terminent la dernière année d'un cycle, exprimé en pourcentage du nombre d'élèves admis en 1^{ère} année du cycle.

Taux de survie en 5^{ème} année primaire : pourcentage d'une cohorte d'élèves qui atteignent la 5^{ème} année primaire, avec ou sans redoublement.

Espérance de vie scolaire : nombre probable d'année qu'un enfant ayant l'âge d'entrer à l'école est appelé à passer dans le système scolaire, y compris les années de redoublement.

Moyenne élève (enfant) par classe (groupe) : c'est le rapport entre le nombre total des élèves et le nombre des classes-élèves. Il est calculé aussi par niveau d'études.

Ratio élèves (enfants) par enseignant (éducateur) : c'est le rapport entre le nombre total des élèves et le nombre des enseignants. Il est calculé aussi par niveau d'études.

Ratio élèves (enfants) par établissement scolaire (école) : c'est le rapport entre le nombre total des élèves et le nombre des établissements scolaires. Il est calculé aussi par niveau d'études.

Pourcentage des élèves inscrits dans les collèges pilotes (lycées pilotes) : nombre des élèves inscrits dans les collèges pilotes en pourcentage du nombre total des élèves inscrits dans l'enseignement de base général et technique (lycées pilotes).

Annexe 2 : Evolution des indicateurs de dépense/élève

Année	Budget (Primaire, secondaire)	Dépense par élève en DT	PIBH	Dépense/élève en % du PIBH
1986	347,4	205,9	1057,1	19,5
1987	368,4	213,1	1153,4	18,5
1988	396,2	224,1	1218,5	18,4
1989	434,2	239,0	1329,7	18,0
1990	513,6	270,8	1460,2	18,5
1991	577,3	294,5	1586,6	18,6
1992	645,0	320,0	1770,8	18,1
1993	715,9	343,2	1861,3	18,4
1994	784,1	362,3	1974,9	18,3
1995	854,7	371,8	2096,0	17,7
1996	965,2	410,3	2302,9	17,8
1997	1048,3	434,3	2489,8	17,4
1998	1103,0	449,4	2660,1	16,9
1999	1169,1	469,6	2878,2	16,3
2000	1281,7	512,8	3077,7	16,7
2001	1369,6	548,3	3281,8	16,7
2002	1471,0	584,6	3363,5	17,4
2003	1666,9	668,5	3594,9	18,6
2004	1779,1	719,7	3910,3	18,4
2005	1898,7	775,9	4175,0	18,6
2006	2102,6	875,5	4517,7	19,4
2007	2290,0	926,8	4873,6	19,0
2008	2503,9	1188,9	5312,0	22,3
2009	2736,8	1349,4	5652,0	23,8
2010	2858,9	1433,9	6054,0	23,6
2011	3051,1	1559,7	6127,4	25,4
2012	3282,2	1681,3	6535,4	25,7
2013	3507,3	1681,3	7133,0	23,5

Source : Ministère de l'éducation, ITCEQ, Calculs de l'auteur.

Annexe 3: Taux net de scolarisation de la tranche d'âge 6-11 ans et 12-18 ans par gouvernorat pour l'année scolaire 2012/2013

Gouvernorat	Taux net de scolarisation de la tranche d'âge 6-11 ans (%)	Gouvernorat	Taux net de scolarisation de la tranche d'âge 12-18 ans (%)
Kasserine	92.4	Kairouan	66.5
Jendouba	95.4	Kasserine	66.8
Siliana	95.5	Sidi Bouzid	70.6
Sidi Bouzid	95.6	Mahdia	71.7
Kairouan	95.9	Siliana	74.9
Zaghouan	96.8	Nabeul	76.8
Kef	96.6	Jendouba	77.6
Mahdia	97.4	Sfax	78.3
Gafsa	97.5	Zaghouan	78.4
Mahdia	97.5	NATIONAL	78.8
Nabeul	97.8	Béja	81.4
Sousse	98.0	Médenine	81.6
Tozeur	98.0	Bizerte	81.7
Tataouine	98.1	Sousse	81.7
NATIONAL	98.3	Kef	82.2
Kébili	98.4	Tozeur	82.6
Gabès	98.5	Manouba	84.0
Médenine	98.7	Gabès	84.4
Manouba	98.8	Kébili	86.1
Bizerte	98.8	Gafsa	86.4
Ariana	99.0	Ariana	86.9
Monastir	99.0	Tataouine	87.1
Ben Arous	99.1	Monastir	87.8
Sfax	99.2	Tunis	90.6
Tunis	99.5	Ben Arous	92.0

Annexe 4: Le rendement interne du 1^{er} cycle EB

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Evolution du taux de promotion par année d'étude (%)						
1 ^{ere} année	98.2	98.0	97.5	97.3	93.4	93.3
2 ^{eme} année	89.0	89.8	90.4	91.0	90.3	92.6
3 ^{eme} année	96.8	96.9	96.2	96.2	94.8	91.1
4 ^{eme} année	81.1	86.9	87.8	88.2	88.6	89.4
5 ^{eme} année	95.0	96.5	94.9	94.1	94.1	93.1
6 ^{eme} année	82.5	84.2	87.4	88.7	89.2	89.7
Total	90.0	91.6	92.2	92.6	91.7	91.5
Evolution du taux de redoublement (%)						
1 ^{ere} année	1.6	1.8	2.4	2.6	6.5	6.5
2 ^{eme} année	10.4	9.7	9.3	8.3	9.3	7.4
3 ^{eme} année	2.8	2.7	3.4	3.5	5.2	8.7
4 ^{eme} année	17.1	11.2	10.7	10.2	10.0	9.6
5 ^{eme} année	3.1	2.2	3.5	3.4	4.7	5.4
6 ^{eme} année	12.5	11.3	9.1	8.1	7.9	7.7
Total	8.3	6.8	6.5	6.1	7.3	7.5
Evolution du taux d'abandon (%)						
1 ^{ere} année	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.5
2 ^{eme} année	0.6	0.5	0.4	0.7	0.4	0.1
3 ^{eme} année	0.5	0.4	0.4	0.3	0.0	0.2
4 ^{eme} année	1.8	1.9	1.5	1.6	1.4	1.0
5 ^{eme} année	2.0	1.4	1.6	1.5	1.2	1.5
6 ^{eme} année	5.0	4.5	3.6	3.2	2.9	2.6
Total	1.7	1.6	1.3	1.3	1.0	1.0

Annexe 5: Le rendement interne du 2^{ème} cycle EB général et technique

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Evolution du taux de promotion par année d'étude (%)						
7 ^{ème} année	61.8	60.8	62.0	67.3	67.5	65.9
8 ^{ème} année	73.4	75.2	76.1	77.5	75.9	74.4
9 ^{ème} année	85.7	83.8	85.0	85.3	83.6	83.2
Total	71.2	71.3	73.2	75.8	74.6	73.4
Evolution du taux de redoublement (%)						
7 ^{ème} année	24.5	23.5	23.6	20.2	22.8	22.8
8 ^{ème} année	17.0	15.4	15.0	14.1	16.4	16.7
9 ^{ème} année	8.4	9.2	9.0	8.2	10.8	10.1
Total	18.3	17.2	16.6	14.8	17.4	17.3
Evolution du taux d'abandon (%)						
7 ^{ème} année	13.7	15.7	14.4	12.5	9.7	11.4
8 ^{ème} année	9.6	9.3	8.8	8.4	7.8	8.9
9 ^{ème} année	5.9	7.1	6.1	6.5	5.6	6.7
Total	10.5	11.4	10.2	9.4	7.9	9.3

Annexe 6: Le rendement interne de l'enseignement secondaire

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Evolution du taux de promotion par année d'étude (%)						
1 ^{ère} année	69.7	68.7	70.4	67.6	66.9	67.6
2 ^{ème} année	79.5	79.2	76.9	77.1	77.9	78.1
3 ^{ème} année	80.4	81.4	83.8	83.7	85.4	84.6
4 ^{ème} année	61.3	65.4	60.7	67.2	70.5	55.9
Total	72.8	73.0	72.4	73	74.4	71.3
Evolution du taux de redoublement (%)						
1 ^{ère} année	15.7	16.4	15.3	18.2	19.0	16.3
2 ^{ème} année	12.1	11.7	14.0	12.7	13.6	12.1
3 ^{ème} année	10.6	9.5	8.7	8.9	8.4	8.6
4 ^{ème} année	25.9	21.8	25.4	19.9	19.4	30.4
Total	15.8	15.2	16	15.4	15.5	16.8
Evolution du taux d'abandon (%)						
1 ^{ère} année	14.7	14.8	14.3	14.2	14.1	16.1
2 ^{ème} année	8.4	8.4	9.1	9.1	10.2	8.5
3 ^{ème} année	9.0	9.0	7.6	7.4	6.2	6.8
4 ^{ème} année	12.8	12.8	14.0	12.9	10.1	13.7
Total	11.3	11.7	11.6	11.6	10.1	11.9

Annexe 7: Nombre et pourcentage des admis au Baccalauréat

	Admis	%	Lettres	Math	Sc. exp	Eco & Gestion	Sc. Tech	Sc. Inf	Sport
2002	65378	72.0	17683	14540	14469	11048	7638	-	-
2003	64426	74.0	14301	15449	14872	10866	8938	-	-
2004	63752	68.0	15945	14876	14131	10407	8353	-	40
2005	68134	66.0	15284	14922	15091	13879	8863	-	95
2006	67893	63.0	15070	15318	16411	11835	9007	-	252
2007	68456	63.0	18293	13642	14804	12528	8775	-	414
2008	84602	67.0	21626	13943	19663	13089	9653	6288	340
2009	70969	62.0	20940	10111	15474	10482	7536	6118	308
2010	77188	69.0	20114	10707	17407	13089	6790	8612	469
2011	73042	72.0	14583	11951	17037	12952	9016	6749	754
2012	58209	55.9	10582	10279	13875	9583	7628	5186	1077

**Annexe 8: Nombre d'élèves par classe et par enseignant par
gouvernorat (2012/2013)**

	Cycle primaire		Cycle préparatoire et enseignement secondaire	
	Elèves/classe	Elèves/enseignant	Elèves/classe	Elèves/enseignant
Tunis 1	25.4	18.5	26.0	13.0
Tunis 2	26.1	19.9	27.1	13.0
Ariana	27.7	20.9	27.6	13.6
Manouba	24.0	18.4	26.8	12.6
Ben Arous	25.8	19.0	27.4	13.5
Zaghouan	21.7	18.7	24.1	11.4
Bizerte	23.6	18.4	26.2	13.0
Béja	20.2	15.4	25.0	12.3
Jendouba	18.8	15.3	24.5	12.4
Siliana	16.5	13.9	23.3	11.7
Kef	15.8	11.9	24.2	11.9
Kasserine	20.0	16.1	25.4	12.5
Sidi Bouzid	18.2	14.7	23.1	11.1
Gafsa	18.9	14.2	24.4	11.6
Tozeur	21.6	16.9	21.8	10.3
Kébili	19.1	14.1	21.9	9.6
Tataouine	18.2	15.3	22.9	11.2
Médenine	19.4	15.2	24.0	11.4
Gabès	20.5	14.8	23.8	10.9
Sfax 1	23.6	18.2	26.0	12.4
Sfax 2	24.2	18.7	26.2	12.5
Mahdia	22.8	19.1	24.7	11.3
Kairouan	20.6	17.0	25.7	12.5
Monastir	26.2	19.9	26.2	13.0
Sousse	26.1	20.6	26.6	13.3
Nabeul	24.8	18.5	26.9	13.6
NATIONAL	22.1	17.2	25.4	12.4

Annexe 9: Evolution des résultats des élèves tunisiens selon les évaluations PISA

	PISA2003			PISA2006			PISA2009			PISA 2012		
	Score moyen OCDE	Score Tunisie	Classement	Score moyen OCDE	Score Tunisie	Classement	Score moyen OCDE	Score Tunisie	Classement	Score moyen OCDE	Score Tunisie	Classement
Culture mathématique	499	337	38/40	498	359	39/40	496	371	60/65	494	388	59/65
Lecture	494	375	40/40	492	375	40/40	493	401	56/65	496	404	56/65
Culture scientifique	500	385	40/40	500	386	37/40	501	401	55/65	501	398	61/65